

Eyjeaux, bulletin municipal



N°50 Novembre 2018



MAIRIE

7 place de l'église
Permanence de M. le Maire, Mmes et Mrs les adjoints : sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Tél : 05-55-00-27-81

Fax : 05-55-48-39-00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

http : //www.eyjeaux.com

Heures d'ouverture de la Mairie

**Tous les matins du lundi au samedi: 8h30 à 12h30
Et Lundi et vendredi : 14h00 à 17h30**

Fermeture de la mairie et du central téléphonique le mardi, mercredi et jeudi après midi

SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les garçons et les filles.

Ils doivent se faire inscrire à la Mairie de leur domicile dans le courant du mois de leur anniversaire.

BIBLIOTHEQUE

Prêt gratuit de livres par l'intermédiaire du dépôt du Bibliobus (Bibliothèque itinérante du Conseil Départemental) sans droit d'inscription et aux heures d'ouverture de la Mairie. Réservation possible en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme **Patricia CHABROUX** recevra à la Mairie d'EYJEAUX le 4^{ème} jeudi de chaque mois de **9h00 à 12h00, avec ou sans rendez-vous.**

Prise de rendez-vous souhaitable au préalable à la Maison de la solidarité:

32 rue Domnolet Lafarge LIMOGES
Tel : 05 55 30 09 90

RÉFÉRENT AUTONOMIE PERSONNES ÂGÉES

Mme Aurélie MARTIN : 05 55 45 13 45

CURÉ DE LA PAROISSE

PIERRE-BUFFIERE :
Tél : 05-55-00-61-45
ou : 06-87-06-66-87

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Accueil de la clientèle : S.I.A.E.P. des Allois
Mairie 87400 LA GENEYTOUSE
Tél : 05-55-09-70-12

Renseignements techniques : Ets MIANE et VINATIER
ZI de Beauregard 19100 Brive
Dépannage 24h/24 TEL : 05-55-86-08-61

COLLECTE DES DECHETS

N° Vert 0800 86 11 11

BACS VERTS tous les vendredis matin

BACS BLEUS le mardi matin
Des semaines impaires

Encombrants ménagers

2^e mardi de mars et septembre
Se faire inscrire en Mairie 10 jours avant.

DECHÈTERIES

Les habitants d'Eyjeaux ont accès aux déchèteries communautaires suivantes :

EYJEAUX

(Ouverte mardi et samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)

Tél : 05-55-30-42-55

- Zone de Magré : Rue Léonard Samie
- Zone industrielle Nord : Rue Philippe Lebon
- Landouge : Rue du Cavou

Une carte d'accès est obligatoire pour pénétrer sur le site.

Elle est délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer etc...) et d'un justificatif d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport).

Mutualité Sociale Agricole

L'assistante sociale vous accueille à la MSA impasse Sainte Claire ou rend visite à domicile sur rendez-vous.

Tél : 05-55-49-87-43



Edito du Maire



SOMMAIRE

Eyjeaux pratique	2
Edito	3
Les infos de la mairie	4
Limoges Métropole	14
Les infos administratives	17
Les infos pratiques	18
L'école	26
Les associations	32
Portrait	40
Etat Civil	41
Calendrier	43

Chères Egaliennes, chers Egalieus,

Je commencerai dans cet édito par souligner l'importance que nous attachons à la liberté d'expression et à celle de pouvoir rire de tout. Une liberté chèrement payée, ici et à travers le monde par celles et ceux qui ne sont pourtant seulement armés que de leur crayon..... Ma caricature réalisée par Luis Ordonez au dernier salon de Saint Just le Martel est aussi une occasion de saluer cette manifestation fortement symbolique à mes yeux de l'expression de cette liberté.

L'édition de cette année avait retenu notre attention avec une exposition « au bout du crayon, le droit des femmes ». Elle était un complément à nos réflexions et concertations menées sur la nomination de notre école : nous avons en effet choisi de retenir le nom d'une femme afin de mettre l'accent sur une nécessaire progression vers une meilleure égalité hommes femmes. A l'issue de la concertation que nous avons menée, le nom de Simone Veil s'est détaché. Il appartient désormais au Conseil Municipal d'arrêter son choix au vu de ces éléments.

Je félicite les conseillères municipales pour les présentations et argumentaires de grande qualité et remercie toutes celles et ceux qui ont animé la réunion publique sur le sujet.

En septembre dernier avait lieu le premier forum des associations. Cette nouvelle formule permet de mieux présenter l'ensemble des activités à tous les habitants et facilite aussi les échanges inter-associatifs. C'est une bonne chose pour notre vie collective.

Le 17 octobre dernier, la réunion publique sur le projet d'aménagement de notre centre bourg a aussi permis des échanges d'informations avec les habitants.

Comme vous le voyez, les échanges et le dialogue restent au cœur de nos préoccupations.

Cette fin d'année est marquée par divers travaux : la réfection des terrains de pétanque et de sport en stabilisé sur l'aire de loisirs, la fin de l'installation des équipements de jeux, la réfection de la surface de jeu du terrain d'entraînement de foot, et bien entendu les travaux de réaménagement de notre centre bourg qui devraient débiter à la mi-novembre sous une maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole.

Nous espérons qu'une fois passés les désagréments liés aux travaux, ce projet apportera une nette amélioration de la sécurité et de l'environnement de notre cœur de bourg.

De belles reconnaissances aussi du côté de l'école avec l'attribution pour la deuxième année consécutive du label « Eco Ecole », et l'attribution d'un prix dans le cadre des rubans verts du Crédit Agricole pour la réalisation de la piste cyclable dans la cour de l'école.

Merci à tous les acteurs de notre vie locale, élus, personnels et bénévoles associatifs et à toutes les personnes qui s'engagent d'une manière ou d'une autre dans le maintien et l'amélioration de notre bien être collectif.

Jacques ROUX

Les infos de la mairie



La totalité des comptes rendus est consultable sur le site de la mairie :
<http://www.eyjeaux.com>

Extraits des comptes rendus des séances du conseil municipal

Séance du 20 novembre 2017

Finance :

Le Conseil a décidé à 12 votes pour et 3 contre du maintien du taux à 4% de la taxe d'aménagement et de conserver les exonérations déjà appliquées citées à l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.

Communauté d'agglomération :

Le Conseil, d'un accord unanime, a confié la maîtrise d'ouvrage relative aux travaux d'aménagement du bourg, à la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole. Dans un second point, et toujours d'un accord unanime, la commune a conventionné avec l'EPCI pour l'implantation de ruchers.

Séance du 29 janvier 2018

Culture :

Le Conseil, d'un accord unanime, accorde son soutien financier au voyage culturel organisé pour les élèves de 4^{ème} domiciliés à Eyjeaux et scolarisés au collège de Pierre-Buffière.

En 2015, la commune avait accueilli un concert de musique du monde dans le cadre de la « Culture au Grand Jour », spectacle qui avait rencontré un vif succès. Le conseil souhaite réitérer l'expérience et autorise à nouveau le Maire à mener les démarches nécessaires pour l'accueil d'un spectacle gratuit.

Finance :

Pour les travaux d'aménagement du bourg, le conseil approuve, à l'unanimité, la demande de subvention formulée auprès des services du département.

Nouveauté : d'un avis unanime, le conseil instaure la mise en place de TIPI, application de paiement en ligne pour le service de garderie.

Communauté d'agglomération :

La compétence « viabilité hivernale » est transférée à l'agglomération depuis septembre 2016. Dans un souci de bonne organisation, le maire est autorisé à signer la convention de mise à disposition.

Affaires foncières :

D'un accord unanime, le conseil approuve des accords de cession permettant la régularisation de situation, aménagement de voirie et d'abri bus au lieu dit Les Plachettes.

Séance du 20 mars 2018

Finance :

- Le conseil approuve à l'unanimité le compte de gestion tenu par le comptable, à 3 abstentions et 9 votes favorables les comptes administratifs du budget principal et du budget annexe et statue sur l'affectation des résultats en privilégiant la section d'investissement. A noter que le budget annexe n'ayant plus de justification d'être tenu est supprimé au 31 décembre 2017.

Communauté d'agglomération :

- A l'unanimité le conseil adhère au projet ceinture maraîchère portant sur le développement de l'agriculture péri-urbaine et des circuits courts alimentaires de proximité.

Affaires foncières :

- Afin de travailler sur un projet d'aménagement urbain, le Conseil sollicite le soutien de l'Etablissement Public Foncier et conventionne avec ce dernier pour une durée de 5 ans.

Séance du 10 avril 2018

Finance :

- Le conseil approuve à 12 votes pour et 2 contre la proposition de budget 2018. La section de fonctionnement est votée en équilibre à 865 150€ et la section d'investissement est votée en équilibre à 635 857€ pour un budget global de 1 501 007€.

- A 2 votes contre et 12 pour, la hausse des taux d'imposition 2018 est adoptée. Les nouveaux taux qui s'appliquent : 17.30% pour la taxe d'habitation, 22.20% pour la taxe foncière bâti, 69.00% pour la taxe foncière non bâti.

- Concernant les associations, le conseil décide à l'unanimité de soutenir le monde associatif communal et certaines associations extérieures qui interviennent régulièrement dans la vie communale d'Eyjeaux en octroyant la somme de 3670€ répartie selon les 20 demandes présentées.

- Les tarifs des services périscolaires pour la rentrée 2018/2019 sont maintenus à l'identique en ce qui concerne la garderie. Pour la cantine, les tarifs subissent une légère hausse : forfait mensuel : 34.50€ ; repas occasionnel : 5.00€ ; repas emploi aidé : 2.50€.

Les infos de la mairie

Extraits des comptes rendus des séances du conseil municipal

- Pour continuer dans sa démarche d'économie d'énergie, le conseil approuve à l'unanimité l'extinction de l'éclairage public des postes des « Aulières » et du poste « Pré la Vigne-Haut du bourg » (entre 23h et 6h) et sollicite financièrement les services du Département et de l'Etat.

Des travaux de remplacement de convecteurs sur le site école ainsi que des travaux de réfection du terrain de foot d'entraînement sont validés d'un accord unanime. Pour ces opérations, le Conseil formule une demande de subvention auprès des services de l'Etat et du Département.

Séance du 18 juin 2018

Finance :

- En soutien aux associations, le conseil attribue la somme de 1 090€ répartie selon les 6 demandes présentées.

- A l'unanimité, le conseil soutient le projet humanitaire Europ'Raid 2018 et octroie la somme de 50€ à l'association MAG'ic RAID.

- Nouveauté : mise en place d'un tarif de location pour les barnums. A compter du 18 juin, le tarif de la location est fixé à 25€ par barnum loué.

Affaires foncières :

- Le Conseil approuve les accords de cession au lieu-dit Laubaudie et Route des Allois permettant l'aménagement de voirie et la préservation des espaces boisés.

Communauté d'agglomération :

- Le Conseil valide la mise à disposition auprès des services de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole de chemins ruraux présentés en séance.

Vie locale :

-La modification d'horaires d'ouverture du secrétariat adopté à 3 votes contre, 2 abstentions et 10 votes pour. Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et les lundis et vendredis après-midi de 14h à 17h30.

-Suite au travail lié à la gestion du cimetière, le Conseil, d'un accord unanime, décide de supprimer les concessions perpétuelles, instaure des concessions à durée limitée de 30 et 50 ans et fixe les tarifs s'y référant. Pour information, les tarifs applicables à l'occupation de concession n'avaient pas été revus depuis 2004.

Séance du 24 septembre 2018

Vie municipale :

- Suite à la démission de Mme Lagarde en juillet suivi de la démission de Mme Pagégie El Harzi avant installation, le Conseil a validé à l'unanimité l'installation de Monsieur Cédric Baffeuf, conseiller municipal. Monsieur Baffeuf siègera au sein de la commission des affaires sociales et de la vie associative, culture sports et loisirs ainsi que dans la commission information et communication. L'ensemble des conseillers lui souhaite la bienvenue.

Communauté d'agglomération :

-Le Conseil a adopté la délibération relative à l'extension des compétences de l'EPCI ainsi que la délibération qui acte la transforma-

tion de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole en Communauté urbaine pour le 1^{er} janvier 2019.

- Les travaux de montée en débit étant terminés, le Conseil autorise le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Environnement :

- Après la présentation du projet d'aménagement de la forêt communale proposé par l'Office National des Forêts, qui consiste à reboiser certaines zones des communaux de Poulénat et de la forêt de Leyraout et à procéder à une coupe d'entretien, le projet est adopté à l'unanimité et couvre la période de 2018 à 2032.

Patrimoine communal :

-Suite à l'intervention de l'entreprise en charge de l'entretien et de la vérification de cloches de l'Eglise et dans une démarche de préservation du patrimoine campanaire, le conseil décide la réalisation de travaux de restauration de la cloche 1 de l'Eglise et des travaux de sécurisation de l'accès aux cloches par l'installation d'une ligne de vie.

Le coût global des travaux s'élève à 23 700.00€ TTC. Le Conseil approuve le dépôt de demande de subvention auprès des services du Département et de l'Etat.

L'équipe du secrétariat



Eve PAYET Secrétaire de mairie



Camille BOURIQUET

Du côté des élus:

Arrivée au sein du conseil de Cédric Baffeuf qui remplace Annick Lagarde.



Les infos de la mairie

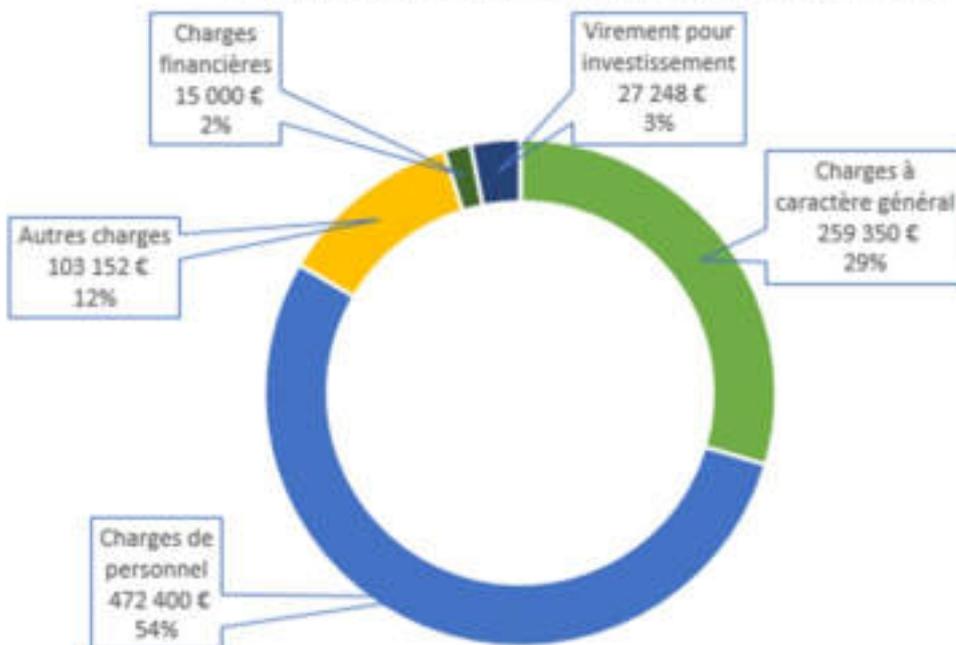
Les finances - fonctionnement

L'année 2017 s'est conclue par un résultat positif cumulé des sections de fonctionnement de **143 422€** (912 114€ de dépenses, 754 797€ de recettes au budget principal). Cette somme sera allouée à l'investissement 2018. Le budget 2018 a été construit selon la même ligne conductrice que les années passées : maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des capacités d'investissement...

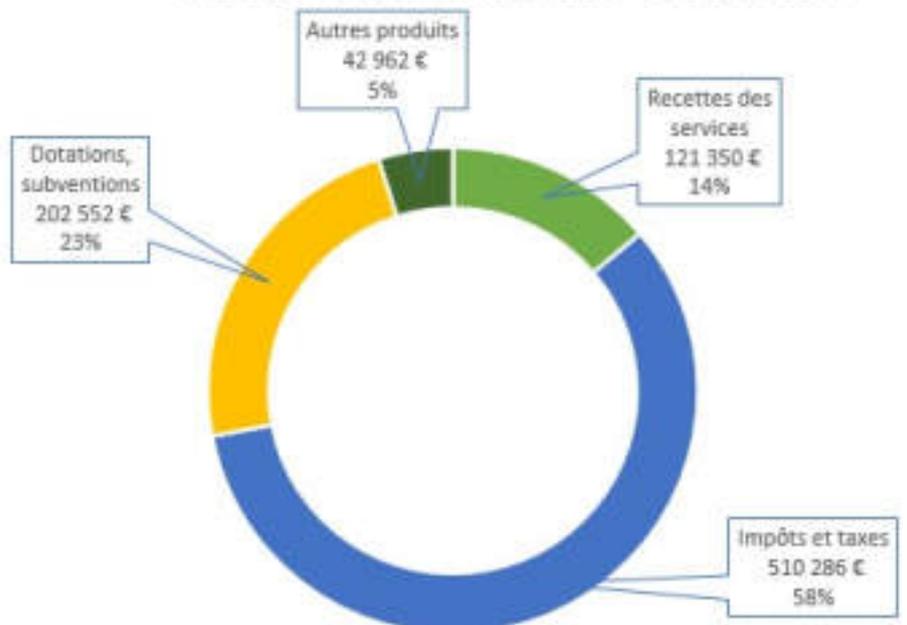
Comptablement, 2018 est marquée par l'intégration au budget principal du budget annexe dédié au transport scolaire. Le budget de fonctionnement global s'élève à **877 150€**.



Dépenses de fonctionnement - Budget 2018



Recettes de fonctionnement - Budget 2018



L'investissement :

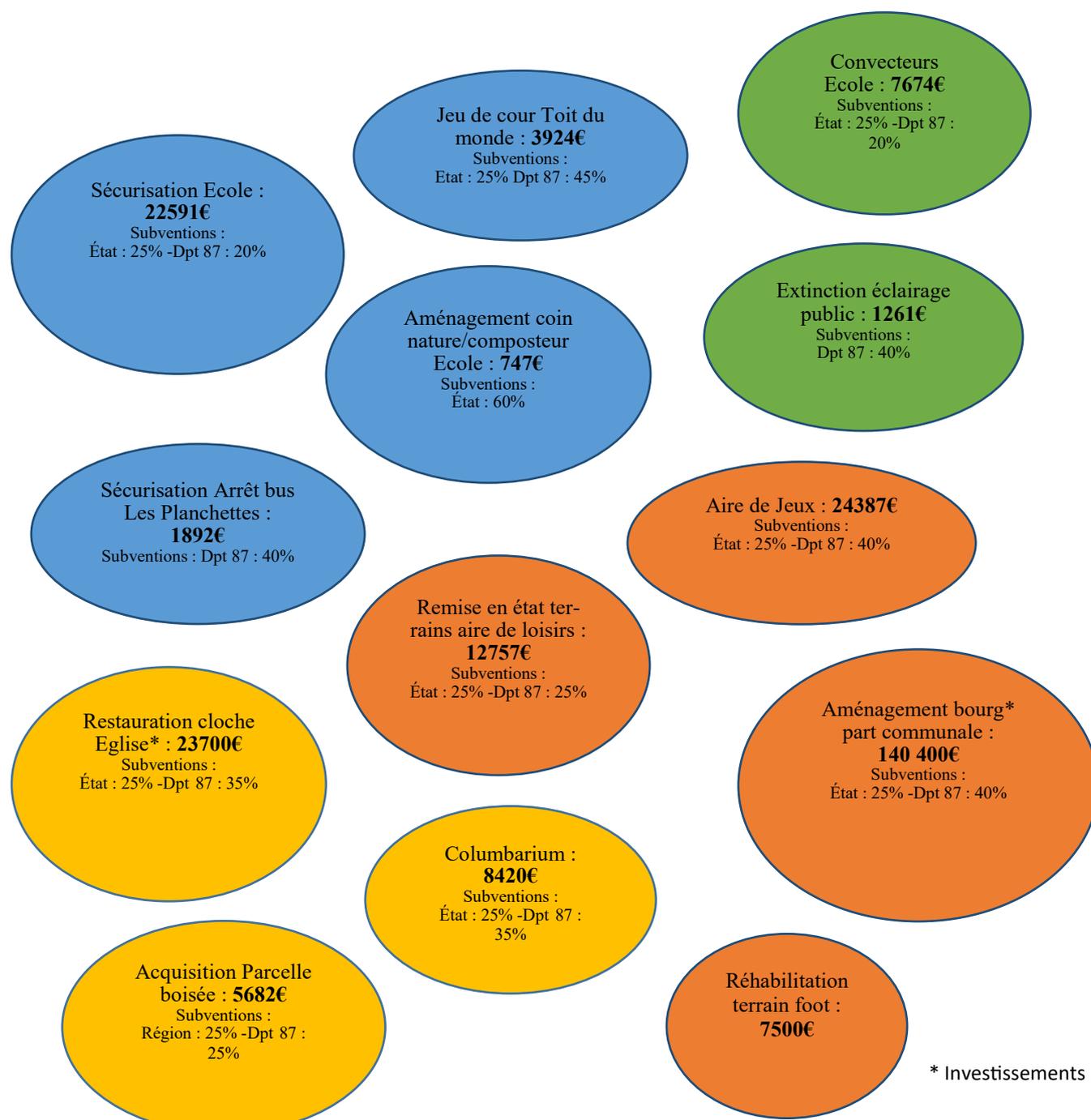
En 2017, la commune a investi **216 041€** et présente un résultat cumulé positif de **216 127€** en section d'investissement (dont report excédentaire antérieur 140 851€ et 29 399€ de résultat d'investissement 2017).

En 2018, les investissements sont prévus à hauteur de **635 857€**. Eyjeaux maintient ainsi un effort d'investissement.

Les investissements pour 2018 sont dédiés :

- ♦ à l'aménagement du bourg
- ♦ aux économies d'énergie
- ♦ à l'école : mise en conformité électrique des bâtiments de l'école, la sécurisation de l'accès à l'école par un vidéo portail...
- ♦ à la gestion du patrimoine.

Un petit coup d'œil sur quelques investissements :



* Investissements à venir

Les investissements communaux

Sécurisation de l'école

Depuis la rentrée, suite aux réunions de conseil d'école, une demande d'automatisation et sécurisation de l'entrée avait été formulée par les enseignants et les représentants des parents d'élèves. Les travaux ont été réalisés pendant l'été par l'entreprise Faucher qui est aussi intervenue pour des travaux de mise aux normes des installations électriques dans les différents locaux communaux.



Une nouvelle vie pour l'aire de loisirs et le terrain d'entraînement de football

L'aire de loisirs a fait l'objet d'une remise en état par l'Entreprise Pasquier : les terrains de pétanque, de basket et l'aire de jeux ont fait peau neuve à côté des jeux récemment installés, le petit train *Tchou Tchou*, la table de Ping Pong et les autres jeux. Encore quelques tables et l'aménagement sera complet pour accueillir petits et grands dans cet espace de détente. Le chemin menant au verger communal a été déplacé afin de protéger les premiers pommiers d'alignement. Un peu plus bas c'est la surface du terrain d'entraînement de Foot qui a été refaite et réengazonnée par l'Entreprise Peixoto. Nous vous en souhaitons à tous un bon usage.



Nouveau cheminement d'accès au Verger



Terrain d'entraînement de Football



Terrain de basket



Terrain de pétanque

Et des aménagements

Extinction éclairage public

Nouvelle tranche pour le dispositif d'extinction de l'éclairage public dans le courant de cette année 2018 : le village des Aulières ainsi que le haut du bourg et le lotissement Le Pré la Vigne bénéficient maintenant de cette extinction nocturne, avec à la clef quelques économies supplémentaires, et un pas de plus vers la trame noire avec une diminution de la pollution lumineuse et la protection de la faune nocturne.

Travaux de voirie : Allée des Brulades

Parmi les travaux de voirie qui sont envisagés, la perspective de l'élargissement de l'allée des Brulades entraîne une série d'acquisitions foncières nécessaires à la future emprise de voirie. Certaines d'entre elles ont été réalisées au cours de cette année. Il reste à finaliser les dernières.

Du côté du chemin du Moussan et de l'allée des Brulades, l'effacement de réseau programmé par le SEHV doit être réalisé en cette fin d'année 2018.

Ainsi les conditions seront bientôt réunies pour envisager la programmation des travaux de revêtement sur cette voie communale.

Projet d'aménagement du bourg



Au cours de l'année 2018, plusieurs points de situation ont été réalisés afin de finaliser le projet d'aménagement du centre bourg. Plusieurs interrogations ont conduit à des échanges avec les services de Limoges Métropole, afin de retenir les solutions les plus appropriées.

Tout ce travail de réflexion et le projet ont été présentés en réunion publique le 17 octobre dernier à la salle la grange, par la municipalité et les services de Limoges Métropole.

Ce projet vise à sécuriser la traversée de notre bourg dans sa partie la plus centrale, à ralentir la circulation de transit aux abords des sites de l'école, de la salle polyvalente et de la mairie, à restructurer et mettre en valeur la place centrale du village. La commune d'Eyjeaux a souhaité associer une valorisation paysagère de l'espace central de son bourg. A noter également le souhait de conserver son caractère de bourg rural avec des murets en pierre qui rappelleront les murs déjà présents, dans un cadre verdoyant.

Quelques éléments clés du projet :

Le stationnement ne sera plus autorisé sur le parvis devant l'Eglise et la mairie, la part belle sera réservée aux piétons. Des places de stationnement sont créées le long de l'allée du

verger, et avec celles déjà existantes, elles constituent un parc adapté aux nécessités locales.

La place devant la salle la grange va faire peau neuve. Un espace vert est créé, en conservant des arbres existants pour rendre cet espace vert agréable et ombragé dès sa création. Le revêtement de la voie départementale ainsi que des réseaux sous terrain sont refaits.

Une écluse est créée afin de sécuriser les arrêts de transports en commun.

Les travaux devraient débuter dans le courant du mois de novembre et se prolonger dans le courant du premier semestre 2019. Bien entendu ces aménagements vont engendrer quelques bouleversements et des désagréments pendant la durée des travaux. Quelques habitudes devront évoluer mais nous le souhaitons, cela offrira un espace plus accueillant et convivial au cœur de notre bourg.

Ces travaux sont menés sous la maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole.

Leur coût total prévisionnel est de 300 000 euros dont 130000 euros pour la commune d'Eyjeaux au titre des aménagements ne relevant pas du domaine routier (aménagements paysagers, qualitatifs et les espaces jardins). Ces travaux sont subventionnés par le département et par l'Etat.

Les échanges avec le public ont été riches et ont quelquefois débordé du cadre du projet d'aménagement du bourg. Les intervenants de Limoges Métropole et le Maire ont écouté et pris en compte les remarques pour y apporter des réponses ou fournir des explications ou des justifications aux choix retenus.

Il reste encore à préciser plus finement les aménagements paysagers qui apporteront à ces espaces la qualité environnementale qui caractérise ce bourg situé dans son écrin de verdure.

Le projet au final semble avoir été bien accueilli. Encore quelques réunions avant le début des travaux pour parfaire ce projet



Elagage des arbres

L'hiver approchant, et compte tenu d'évènements climatiques pouvant entraîner la chute d'arbres sur les voies communales, les branches qui avancent sur l'emprise des voies communales doivent être coupées afin de maintenir des conditions de sécurité suffisantes.

Merci également aux agriculteurs qui, dans un élan de solidarité, ont tronçonné des arbres cassés et dégagés des voies communales suite à l'orage du 04 juillet.

Rucher communal



Inauguration du rucher communal:

Le 2 Octobre dernier a eu lieu l'inauguration du rucher d'Eyjeaux en présence d'Alain Delhoume, Vice Président de Limoges Métropole en charge des milieux naturels.

Neufs ruchers ont ainsi été implantés sur les communes de Limoges Métropole afin de préserver la biodiversité et d'étudier son environnement.

Les ruches, exploitées par M Nadaud Apiculteur, ont déjà fourni leur première récolte et les enfants de l'école qui avaient participé à la décoration des ruches ont pu goûter cette première production de miel, accompagnée de jus de pomme.



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Comment lutter contre la prolifération du frelon asiatique

Le frelon asiatique a fait son entrée en France en 2004 et, depuis cette date il a colonisé pratiquement l'ensemble du territoire.

Il a été particulièrement présent sur la commune d'Eyjeaux durant cet été.

La nourriture préférée des frelons reste les abeilles mais ils se nourrissent également de fruits, de charognes etc. Loin de leurs nids, ils sont peu agressifs mais il faut faire très attention dès que l'on s'en approche un peu trop près car ils peuvent devenir particulièrement agressifs et dangereux pour l'homme. Les piqûres peuvent être mortelles selon les endroits piqués et l'intensité de l'attaque.

Le cycle de reproduction du frelon asiatique s'étale du mois de février au mois d'avril puis les reines fondatrices sortent de leur hibernation, commence alors la période de construction des nids : ceux-ci sont le plus souvent érigés au sommet des arbres mais aussi dans les haies, à hauteur d'homme, sous les avant-toits, les hangars... Les colonies prennent peu à peu leur essor pour arriver à leur apogée dès la deuxième quinzaine du mois d'août et au cours des mois de septembre et octobre et même jusqu'en novembre. Puis, les reines fécondées rentrent en hibernation et le cycle reprend.

S'il est illusoire de vouloir éradiquer complètement le frelon il est urgent et important de limiter sa prolifération.

Pour cette raison, il est fortement recommandé que chacun procède au piégeage des frelons asiatiques dès les premiers beaux jours soit **dès le mois de février**.

Les pièges à installer aux endroits propices sont faciles à réaliser comme le montre le croquis et les photos ci-dessous. Le sirop mis dans le piège servira d'appât.



Recette du sirop pour 25 cl :
11 cl de sirop de cassis ou de fraise

11 cl de bière brune

3 cl de vin blanc (le vin blanc à pour but de repousser les abeilles)

Pour l'achat des ingrédients, prendre des produits de premiers prix, le frelon n'est pas un fin gourmet !

Ne pas oublier de vider les pièges dès qu'ils sont saturés.

Si vous repérez un nid de frelons asiatiques sur le domaine public, signalez-le à la Mairie, les pompiers se chargeront de sa destruction, malheureusement en l'état actuel, leur intervention n'est pas prévue sur le domaine privé.

FABRIQUER UN PIÈGE SÉLECTIF POUR FRELONS ASIATIQUES

A mettre en service à partir de février jusqu'en novembre pour piéger les "fondatrices"

Matériel nécessaire :

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 litre
- Un cutter ou 1 couteau ou des ciseaux
- 1 fil de fer ou fil électrique de 50 cm environ pour faire la anse de suspension
- 3 forets béton Diamètre 8 – 6 – 4
- Une source de chaleur type lampe à souder camping gaz ou similaire.
- Un rouleau adhésif large transparent

Les forêts à béton chauffés sur la source de chaleur vous permettrons de faire des trous calibrés de divers diamètres dans les différentes parties de la bouteille qui vont vous être indiquées par la suite.

Etapas de fabrication :



1 - Coupez le tiers supérieur d'une bouteille.

2 - Placez la partie haute à l'envers sur le restant du corps cylindrique pour former un entonnoir, en laissant le bouchon sur le goulot. Vous aurez préalablement percé le bouchon au **diamètre 8**. C'est par cet orifice que les frelons attirés par l'appât entreront dans le piège. Fixer l'entonnoir sur le corps avec le ruban adhésif.



3 - Tout autour du corps de la bouteille, percer plusieurs trous à différentes hauteurs de **Diamètre 6**, ceux-ci permettrons aux autres espèce que l'on ne souhaite pas capturer (abeilles-mouches-papillons et autres) de s'échapper, ce qui rend de fait ce piège « Sélectif ».

4 - Sur le dessous de la bouteille, percer plusieurs trous de **diamètre 4**



5 - Couper la partie inférieure de la deuxième bouteille qui sera placée sous la première bouteille, maintenue sur sa périphérie avec le ruban adhésif et qui servira de réservoir à appât. Ainsi les frelons capturés ne pourront pas se noyer et attireront par leurs phéromones les autres frelons. N'oublions pas qu'un frelon noyé ne sert plus à rien et ne peut pas attirer ses semblables à l'aide de ses phéromones.



6 - Couper la partie supérieure de la 2nde bouteille afin de ne conserver que le corps qui servira de toiture à votre piège afin que la pluie ne vienne pas diluer l'appât.

7 - Dans le corps de la 2nde bouteille, découper un trou du diamètre de la première bouteille. Placer cette seconde bouteille au sommet de la première afin d'obtenir un ensemble en forme de " T ". Fixer l'ensemble avec du ruban adhésif.



8 - Il ne vous reste plus qu'à faire la anse de suspension, préparer l'appât (voir page précédente), le verser dans le piège par l'entonnoir et suspendre l'ensemble dans un endroit propice.

Bonne fabrication et bon piégeage à tous!

Les marchés

" La Fête Du Jardin " Deuxième dimanche de Mai

En mai, la fête du jardin fait tout ce qui vous plait !! Cette manifestation sympathique et originale représente le jardin sous différentes facettes :

- ♦ Le jardin cultures
- ♦ Le jardin espace à vivre
- ♦ Le jardin plaisir

Quels que soient vos goûts ou vos attentes, en jardinier amateur, averti ou chevronné, vous pouvez trouver sur place plants, conseils, idées, matériel et bien d'autres choses encore... Tout est bien sûr prévu pour bien manger et se désaltérer sous le soleil printanier.

La fête du jardin, pour cultiver bonne humeur et convivialité !

Des Fleurs et de la bonne humeur !

Du fer et du savoir faire !



Des fraises, du miel et d'autres produits pour les gourmands !



" La Fête Du Cochon "

Deuxième dimanche de Novembre (Excepté cette année pour cause de 11 novembre)

Ce rendez-vous original et inédit vous fait voir la vie en rose !!

L'animal à la queue en tire-bouchon est au centre de toutes les attentions. Tout d'abord autour de la désormais traditionnelle vente à la découpe, menée cette année de mains de maître par un artisan boucher local proposant toutes pièces de porcs issus de fermes limousines.

Choix et qualité au rendez-vous !

Mais aussi au travers de produits charcutiers, salaisons, conserves, préparations, ...

Sans oublier le volet culturel grâce à un stand pédagogique sur la race « cul noir » propre à notre région.

Pour compléter cet alléchant programme, des plantations de saison, des produits de terroir, des créations artisanales, une dégustation-vente de jus de pomme, des balades à dos d'ânes, ...

Vous avez été nombreux à l'apprécier, et il est revenu cette année : le délicieux cochon à la broche servi pour le repas du midi ! Inoubliable !!

L'édition 2018 aura également proposé une balade contée sur les traces de l'écrivain-poète Jean-Augustin LEONETOU, originaire du village.

Voilà pourquoi sans hésitation nous l'affirmons : tout est bon dans la fête du cochon !

La vie de la commune



Si vous souhaitez vous aussi nous faire part de moments partagés entre voisins, nous attendons vos articles et photos que nous mettrons avec plaisir dans notre journal ou notre site...

laubaudie en fête

Le 26 Mai dernier Laubaudie était en fête.

Quelques tables, quelques chaises ou des couvertures pour les petits ...

Du salé du sucré, des jeux pour les enfants et c'est parti, on échange autour d'une quiche, d'un bon verre de rosé ou de jus de pomme...

Et le temps passe. Mais il commence à faire nuit ... on va peut-être y aller non ?

Allez, on remet ça l'année prochaine alors ?

Forum des associations

Une Première pour la commune !

La traditionnelle réunion de rentrée des associations s'est tenue le 8 septembre à la salle La Grange.

Moment d'échanges autour du bilan de l'année écoulée et des perspectives d'activités pour la prochaine saison, besoins particuliers, réservation des salles : c'est un temps fort de partage entre élus et représentants d'associations. Les remontées traduisent un dynamisme de fonctionnement et une bonne santé globale du tissu associatif communal.

En suivant, la municipalité proposait le premier forum des associations destiné à faire découvrir et à promouvoir la richesse et la diversité de la vie associative locale auprès d'un public le plus large possible, à une période propice au recrutement de nouveaux adhérents.

La plupart des associations de la commune ont répondu favorablement à cette initiative et ont pu présenter et détailler leurs activités respectives.

Un public intéressé s'est présenté, des contacts ont pu être établis, se concrétisant parfois par des inscriptions.

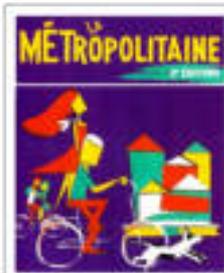
Des élus assuraient quant à eux la tenue d'un stand d'accueil pour les nouveaux arrivants, leur permettant ainsi de mieux faire connaissance avec la vie de leur commune, le fonctionnement des services, les formalités administratives, ...

Le bilan est globalement positif, et les associations sont partantes pour reconduire cette initiative, en intégrant les améliorations d'organisation identifiées.



La « Métropolitaine »

Le dimanche 23 Septembre Limoges Métropole organisait la deuxième édition de la « Métropolitaine », une balade à vélo de 11 km au nord de l'agglomération. Cette sortie familiale totalement gratuite et accessible à tous se voulait avant tout populaire, festive et conviviale. C'est ainsi qu'environ 300 V' LiMeurs et V' LiMeuses, dotés de l'indispensable cyclo-kit, leur propre VTT ou vélo et certains de leur déguisement, purent prendre le départ à 10h30 au parking de l'Aquapolis. Au retour, un petit ravitaillement bien mérité attendait les participants qui à n'en pas douter attendent déjà la prochaine édition avec impatience.



Passage en communauté urbaine : un pas décisif le 1^{er} janvier 2019

Après une première tentative qui n'avait pas abouti du fait de la non adoption de ce passage par la ville de Limoges, le Conseil communautaire a délibéré à la quasi unanimité (moins 1 abstention et un vote contre) pour un passage en communauté urbaine au 1^{er} janvier 2019. Chaque conseil municipal doit maintenant délibérer pour donner sa position. C'est chose faite pour la commune d'Eyjeaux qui a délibéré sans surprise à l'unanimité pour le transferts des compétences et le passage en Communauté urbaine, comme elle l'avait déjà fait en 2016, et pour les mêmes motifs.

Une fois ce nouveau statut adopté, de nouveaux transferts de compétences vont être opérés.

Ce statut permet de mieux positionner Limoges et son agglomération dans la nouvelle région et sur le plan national. Il est essentiel pour offrir des perspectives économiques nouvelles pour notre territoire.

L'établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA)



L'ancien Etablissement Public Foncier de Poitou Charente est devenu par un décret ministériel du 5 mai 2017 l'EPF de Nouvelle Aquitaine. Il couvre désormais

tout le territoire du Limousin et est compétent pour toute la région Nouvelle Aquitaine à l'exception des territoires déjà couverts par un Etablissement public foncier.

L'EPF est habilité à procéder aux acquisitions foncières permettant de faciliter des opérations d'aménagement. Il le fait pour le compte des collectivités après avoir conventionné avec ces dernières, dans le cadre des opérations qui ont été arrêtés dans son programme pluriannuel d'intervention (PPI). Ces opérations concernent l'accompagnement à la fourniture de logements, la maîtrise du foncier économique, ainsi que les opérations de revitalisation des centres bourgs et centre villes.

La communauté d'agglomération a signé avec l'EPF deux conventions cadre engageant un partenariat dans le cadre d'opérations foncières en matière d'habitat et de développement économique.

La commune d'Eyjeaux a signé en 2017 avec l'EPF une convention opérationnelle, afin d'assurer une maîtrise foncière dans la zone du bourg et d'y envisager l'émergence de projets. Cette convention a donné lieu à une étude foncière et a permis de cibler une opération d'acquisition d'un bâtiment dans laquelle la commune s'est d'ores et déjà engagée.

Plusieurs autres communes de la communauté d'agglomération et du département ont aussi signé une convention avec l'EPF.

Haute-Vienne santé

Chef de file de l'action sociale, le Département est garant des solidarités territoriales et humaines.

Ainsi, afin de faciliter l'accès aux soins pour tous, le Département lance la complémentaire « Haute-Vienne santé » en partenariat avec l'association Actiom et l'opération "Mon département, ma santé".

Le Conseil départemental a décidé de proposer une complémentaire santé à prix négociés et accessible à tous ses habitants.

Grâce à cette action, l'ambition du Département de la Haute-Vienne est de renforcer l'accès aux droits de ses administrés, et notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus du système médical.

L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins et de favoriser le retour à une complémentaire santé.



Renseignements:

En ligne

Découvrez les garanties et tarifs en ligne, depuis chez vous en faisant une simulation sur mondepartementmasante.org

- Simple et facile d'utilisation.
 - Libre d'accès et sans engagement.
- Gestion des demandes ACS (Aide au paiement d'une Complémentaire Santé)**

Par téléphone

En appelant le numéro dédié : **05 57 810 410** (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h

- Infos formules et garanties.
- Conseil, souscription et suivi du contrat.

Aide à l'utilisation des services et outils.

Dans un lieu de permanence

À partir du 10 septembre, rencontrez votre référent local dans l'un des lieux de permanence, en prenant rendez-vous au 05 57 810 410 afin de réaliser une simulation et obtenir des conseils.

Zéro déchet

Zéro gaspi

L'agglo et moi on fait le pari !

Objectif : -15% en 2025

Afin de réussir ce pari ambitieux, l'agglo agit au quotidien et met à la disposition de tous un ensemble de solutions et de prestations allant dans le sens d'une diminution significative de nos déchets et dont vous trouverez un résumé ci dessous.

Welcome cocottes , bye-bye déchets !

L'agglo vous aide à l'achat de poules et d'un poulailler.

Composteurs gratuits : jardins ravis !

L'agglo met à votre disposition des composteurs gratuits.

Je broie du vert et j'adore ça !

L'agglo vous propose un prêt de broyeur gratuit et/ou une prestation à domicile à tarifs modérés + une participation à l'achat d'un kit mulching.

Je suis un pro et je composte !

L'agglo met en place des solutions pour les gros producteurs de bio-déchets.

Culottes lavables pour mon bébé :

Je fais l'essai

L'agglo vous aide à vous y mettre.

Mais aussi...gobelets réutilisables (la solution pour mes manifestations)

En déchetterie aussi, je réduis mes déchets (**seuil de 25 passages**), je consomme différent pour produire moins de déchets (boutiques sans emballages, réparateurs, réemploi)...Stop au gaspi alimentaire (Pique nique zéro gaspi, collecte du pain, Doggy Bag, idées conso) etc.

Afin de vous accompagner dans ces démarches et pour plus d'informations, vous trouverez en mairie aux heures d'ouverture un dossier à votre disposition incluant des fiches individuelles plus complètes sur chacun de ces thèmes.

ou à

Limoges Métropole l'agglo

Direction de la propreté

71 rue de Nexon- LIMOGES

N° vert (appel gratuit):0 800 86 11 11

www.agglo-limoges.fr

Depuis le 26 septembre la Direction de la propreté de Limoges Métropole s'est installée dans ses nouveaux locaux.



Réduire ses déchets, pourquoi?

En 40 ans, la production de déchets ménagers a plus que doublé.

L'évolution de notre façon de vivre et des modes de conditionnement des produits expliquent cette hausse. L'ère du jetable a succédé à l'époque où les choses étaient construites pour durer.

Plus on produit de déchets, plus ça coûte...et plus l'environnement en souffre.

La fabrication des produits et emballages qui finissent à la poubelle à plus ou moins longue échéance «consomme» des ressources. Le pétrole utilisé aujourd'hui pour fabriquer le plastique (bouteilles, flacons....) par exemple, représente autant de ressources en moins pour les générations futures.

N'hésitez pas à visiter le centre de recyclage (gratuite, les 2ème mercredis de chaque mois, et sur inscription: 05 55 36 60 60 ou visite recyclage @ agglo-limoges.fr) et à relire régulièrement les consignes de tri.

Lorsqu'il est bien fait, le tri, profite à tous.



Les infos administratives

Vos démarches

Plus d'infos sur le site de la mairie ou sur le site www.Service-Public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté.



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou du consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la [journée défense et citoyenneté \(JDC\), obligatoire.](#)

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout [changement de situation.](#)

Le recensement permet également [l'inscription d'office](#) du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation éventuelle à une [cérémonie de citoyenneté.](#)

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa [carte d'invalidité.](#)

Paiement du service communal de garderie :

Toutes les familles qui utilisent cette prestation ont depuis le mois de **juillet 2018** la possibilité de régler leur dû à partir du lien www.tipi.budget.gouv.fr

Ce lien peut, entre autres possibilités, être accessible à partir du site de la commune:

www.eyjeaux.com à partir de [l'Onglet](#) : ECOLE [rubrique](#) : Services communaux et [page](#) : GARDERIE.

Cliquez sur le lien et suivez les instructions



Prochaines élections:

Pour rappel, les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en 2020.

Election	Date	Durée du mandat	Dernières élections
Européennes	26 mai 2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars 2014
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars 2015
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décembre 2015
Présidentielles	2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

Location de salles et de matériel

Salle « La Grange » 120 personnes

- Pour les habitants de la commune:
Journée (salle seule) : 210 €
Cuisine: 50 €
Forfait week-end + cuisine: 300 €
Vaisselle: 0,50 €/ personne
- Pour les habitants hors commune:
Journée (salle seule) : 340 €
Cuisine: 100 €
Forfait week-end + cuisine: 500 €
Vaisselle: 1 €/ personne

Salle du Préfabriqué

Uniquement pour les habitants de la commune:

- 100€ / jour
- Tarif « jeunes » 11 à 25 ans: 50€/ jour, une fois par an



Tentes de réception

Avec location de la salle

- Pour les habitants de la commune:
1 tente 8m x 5m : 150€
2 tentes 8m x 5m : 300 €
- Pour les habitants d'autres communes:
1 tente 8m x 5m : 200€
2 tentes 8m x 5m : 400 €

Sans salle et sur territoire de la commune:

- 1 tente 8m x 5m : 200 €
- 2 tentes 8m x 5m : 400 €

Barnum

Location 25 € par barnum (3 disponibles de 3m x 4m)

Mobilier de plein air

Tables et bancs (80x100cm) : gratuit, uniquement pour les habitants de la commune.

Gobelets réutilisables

Mis à disposition des associations gratuitement par convention



Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les locaux et matériels mis à disposition.

Nous rappelons que l'accès au Dojo n'est pas autorisé lors des locations de la salle. Les poubelles des bâtiments communaux sont réservées aux usagers : elles ne sont pas destinées à recevoir les déchets ou indésirables des habitants.

Vente de jus de pomme

Directement issu des pommes du verger cueillies par nos soins, le jus de pomme d'Eyeaux est pressé, mis en bouteille et pasteurisé par l'entreprise J.F. FAUCON
Vous pouvez en acheter à 2,50€ le litre en mairie.



Campagne 2018 de ramassage des pommes

Les infos pratiques



Les offres de transport : 2 lignes

Ligne 9 - RDTHV

TRANSPORTS

HORAIRES

VALIDES DU 01/09/18 AU 31/08/19

LIGNE
09

www.nouvelle-aquitaine.fr

NEUVIC-ENTIER/LIMOGES

	Point d'arrêt		Heure Arrivée		
	N° de course	Site	091	092	
Jours de fonctionnement					
		Neuvic	Limoges		
NEUVIC-ENTIER	Neuvic		06:30	13:37	
CHÂTAIGNES LA FORET	Place Jean Monnet		06:52	13:43	
	Port la Prairie		06:55	13:47	
	Juilha		06:58	13:43	
UNARDS	Champ de Foie		06:43	13:51	
	Mairie Sagroux		06:46	13:52	
ST BONNET BRANCE	Hangar de Divergat		06:48	13:53	
	Neuvic		06:52	13:56	
ST PAUL	Leyronat		06:58	14:01	
	La Vieille		06:57	14:02	
ST PAUL	La Petit Chaleix		06:58	14:04	
	La Boie		07:00	14:06	
	La Croix Verte		07:02	14:08	
	Arsaille		07:04	14:10	
EYBAUX	Neuvic		07:07	14:13	
	La Châtaigneraie		07:08	14:15	
REYRIAT	Les Chaleixes		07:10	14:23	
	La Croix Rouge		07:13	14:25	
	La Censeille		07:14	14:27	
	Ditche		07:15	14:28	
	Carre de l'industrie		07:16	14:29	
LIMOGES	Jean Gagnant		07:22	14:36	
	ODE. St-Jude		07:24	14:38	
	Place Jourdan		07:26	14:40	
	La poste		07:26	14:43	
	Place N. Churchill &		07:26	14:51	
	Place des Chantiers		07:40	14:56	

TARIF

Vous pouvez acheter un titre unitaire au tarif de 2 € directement auprès du conducteur à bord du car

- Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
- Point d'arrêt de la Communauté d'agglomération Limoges-Métropole

Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de modifications. Sous réserve d'omissions ou d'erreurs typographiques.

Info Vous êtes tenus d'afficher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE LIGNE

Région Régionale des Transports de la Haute-Vienne
05 56 10 31 00

transports.nouvelle-aquitaine.fr

Direction des transports Routiers de l'agglomération de Limoges
05 55 45 57 80

La Région vous transporte

LIMOGES/NEUVIC-ENTIER

	Point d'arrêt		Heure Arrivée		
	N° de course	Site	091	092	
Jours de fonctionnement					
		Limoges	Neuvic		
LIMOGES	Place des Chantiers		12:10	18:55	
	Place N. Churchill &		12:20	19:14	
	La poste		12:24	19:19	
	Place Jourdan		12:26	19:19	
	ODE. St-Jude		12:27	19:21	
REYRIAT	Jean Gagnant		12:30	19:24	
	Carre de l'industrie		12:38	19:33	
REYRIAT	Ditche		12:39	19:34	
	La Censeille		12:40	19:37	
ST PAUL	La Croix Rouge		12:42	19:39	
	Les Chaleixes		12:45	19:41	
EYBAUX	La Châtaigneraie		12:53	19:47	
	Neuvic		12:55	19:49	
ST PAUL	Arsaille		12:58	19:54	
	La Croix Verte		13:01	19:56	
ST PAUL	La Boie		13:03	19:58	
	La Petit Chaleix		13:04	19:54	
ST PAUL	La Vieille		13:05	19:55	
	Neuvic		13:07	19:56	
ST BONNET BRANCE	Neuvic		13:08	19:58	
	Hangar de Divergat		13:09	19:59	
UNARDS	Mairie Sagroux		13:10	19:59	
	Champ de Foie		13:12	19:57	
CHÂTAIGNES LA FORET	Juilha		13:14	19:58	
	Port la Prairie		13:16	19:59	
CHÂTAIGNES LA FORET	Place Jean Monnet		13:18	19:52	
	Neuvic		13:23	19:57	
NEUVIC-ENTIER	Neuvic		13:23	19:57	

Les infos pratiques

Ligne 31 - TCL



EYJEAUX Bourg → Pl. W. Churchill

31

du Lundi au Vendredi - période scolaire

Eyjeaux Bourg	07:05
Ancienne Gare	07:09
Aureil Bourg	07:10
La Croix Rouge	07:16
Carr. de l'Industrie	07:21
J. Gagnant	07:27
Pl. Jourdan	07:30
Opéra	07:33
Pl. W. Churchill	07:36

Pl. W. Churchill → EYJEAUX Bourg

31

du Lundi au Vendredi - période scolaire

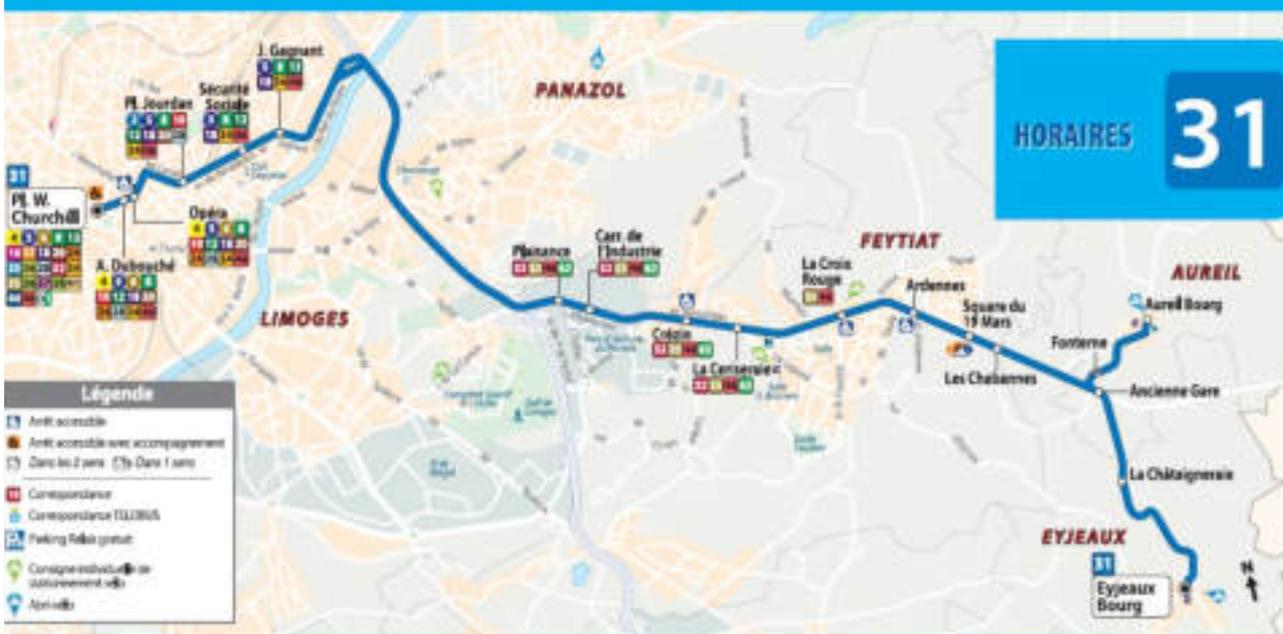
Pl. W. Churchill	12:30	17:30	18:30
Opéra	12:33	17:33	18:33
Pl. Jourdan	12:36	17:37	18:37
J. Gagnant	12:40	17:41	18:41
Carr. de l'Industrie	12:45	17:47	18:47
La Croix Rouge	12:50	17:51	18:51
Aureil Bourg	12:56	17:57	18:57
Ancienne Gare	12:58	17:59	18:59
Eyjeaux Bourg	13:02	18:03	19:03

- Circule seulement le Mercredi
- Ne circule pas le Mercredi

TARIF

Vous pouvez acheter un titre unitaire « 1 voyage » au tarif de 1€60 valable 1h et qui permet les correspondances auprès du conducteur à bord du bus

DU 03.09.2018 AU 05.07.2019



Les infos pratiques

Les artisans commerçants et prestataires de services

Attention ! Cette liste se veut non exhaustive : des erreurs, des oublis ou des compléments à y apporter ?
Veuillez-nous contacter.

GARAGE AUTOMOBILES REPARATIONS

Garage Prédignac EUROREPAR

Le Bourg - Place de l'Ancien Lavoir
87220 Eyjeaux

05 55 00 23 52

MENUISERIE



MCCZ Coudert Georges

Le Bourg,
87220 Eyjeaux

05 55 00 27 95

FERRONNERIE

Bompeix Serge

Lieu-dit-Poulenat
87220 Eyjeaux

06 74 95 07 86

<http://sergebompeix.com>

CHAUDRONNERIE

M.S.C.I Maintenance Serrurerie Chau- dronnerie Industrielle SARL

Route de Laubaudie,
87220 Eyjeaux

05 55 30 33 41

AUTOMOBILES

Le Petit Marché de l'AUTOMOBILE

Agents, concessionnaires, distribu-
teurs d'automobiles

48 Route de Laubaudie

87220 Eyjeaux

09 60 42 89 72

MENUISERIE



Isolation Centre

Ouest Service

Ent. Nélias

Châtaigneraie,
87220 Eyjeaux

05 55 00 29 46

09 82 12 93 75

BEAUTE ET BIEN- ETRE



L'Art de PL' Hair

Coiffure

Le Bourg

87220 Eyjeaux

05 55 09 16 59

FLEURISTE



Au Coq'licot

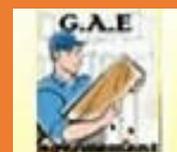
2 Place Ancien

Lavoir,

87220 Eyjeaux

05 55 09 54 57

MENUISERIE



G.A.E Agencement

Route Grand Bos,

87220 Eyjeaux

06 33 04 02 76

PLOMBERIE



ID Service

20 Route Lathière

87220 Eyjeaux

06 82 73 13 24

ENTREPRISE D ELECTRICITE GENERALE

F3E Faucher Entreprise

Electricité

Le Bourg 10 Place de l'église

87220 Eyjeaux

09 66 93 27 16 / 06 73 68 46 64



Services multiples/ Peinture/ Espaces

Verts

Bompeix Patrice

Lieu-dit Poulenat, Eyjeaux

05 55 06 92 48 / 06 21 44 11 78

**CONCESSION-
NAIRE
DISTRIBUTEUR
MATERIEL
AGRICOLE**

Rebeyrolles Frères

La Châtaigneraie,
87220 Eyjeaux

05 55 09 11 95
09 67 40 21 29

**Peinture Ravalement
Démoussage et Elagage**



Entreprise Gros Jean
45 rte du Grand Bos
87220 Eyjeaux

06 28 06 53 92

Mail : grosjean.garcia@sfr.fr
<https://www.entreprisegrosjean.fr>

**BEAUTE ET BIEN-
ETRE**



L'Ongle chic
Prothésiste ongulaire
Le Bourg 87220
Eyjeaux
06 13 31 40 47

**Une nouvelle
prestation sur
notre commune**

En effet, à compter du mois de janvier, « L'ONGLE CHIC » ouvrira ses portes à votre domicile, ainsi que les lundis au salon de coiffure « L'ART DE PL'HAIR » à Eyjeaux.

RAMONAGE

**PHILIBERT
Jean -Philippe**
LA CHATAIGNE-
RAIE
87220 EYJEAUX
05 55 00 23 45

**NETTOYAGE DES
BATIMENTS ET
NETTOYAGE INDUSTRIEL**

PHILIBERT BASTIEN
LA CHATAIGNERAIE
87220 EYJEAUX
05 55 00 23 45

ENTREPRISE DE PLATRERIE

Peixoto Domingos
La Valade, Eyjeaux
06 87 49 71 71



**Entreprise de
Nettoyage**

Bach Jeremy
4 Allée de la Rési-
dence l'Eveillé
Eyjeaux
05 55 09 13 97

**PRODUITS FERMISERS
VENTE DIRECTE**

Ferme de Chantecaille



91 Route de Laubaudie
Chantecaille, 87220 EYJEAUX.
07 82 81 61 91
E-mail : fermedechante-
caille@gmail.com
www.ferme-de-chantecaille.fr

**RESTAURANT TRAITEUR
ACCOMPAGNATEUR
D'EVENEMENTS**



Le Chemin
Laubaudie, 87220
Eyjeaux
06 98 17 25 26
Email : lecheminsarl@
hotmail.fr

Vous souhaitez proposer un petit article sur votre activité dans ce bulletin ? Vous faire connaître.

Contactez la Mairie d'Eyjeaux : Commission Communication par téléphone, e-mail, boîte aux lettres ...

Tél : 05.55.00.27.81

Fax : 05.55.48.39.00

E-mail : mairie.eyjeaux@orange.fr

www.Gites-de-france.com

Gites de France et Chambres d'Hôtes

Contact/Réservez gites de France de la Haute Vienne :

Maison Régionale du Tourisme :

30 cours Gay-Lussac 87003 Limoges

Tél : 05 55 79 72 63/Fax : 05 55 10 88 61

E-mail : Gites-de-France-haute-vienne.fr



Gîte Chabatz d'Entrar à Pouleinat



Gîte de Lathière



Saint Roch 87



Chambres d'hôtes Lombardie



Gîtes CléVacances Locations et Chambres d'Hôtes



Location toute l'année : Week-End, Semaine ou plus suivant disponibilité.

Contact : Mme Lagarde Annick

Tel : 05 55 06 24 49

www.clevacances.com/fr

Services d'aide à la personne



C'est quoi ce logo ?...
Mais oui ! Je l'ai déjà
vu sur une voiture qui
passe dans la
commune.

C'est le Service
Intercommunal de
Portage des Repas
A Domicile pour
les personnes
âgées, handicapées
ou convalescentes.



Les repas sont préparés à la maison
de retraite de Pierre Buffière, sous
le contrôle d'une diététicienne.



Les repas sont livrés à domicile dans une
voiture frigorifique par deux salariées.



Les régimes de chacun sont
respectés :
normal ou sans sel ou sans gras

Les repas sont livrés en barquettes et doivent
être conservés dans un réfrigérateur propre
et en état de marche.

Composition d'un repas :

Potage
Entrée
Viande ou poisson
Légumes
Fromage
Dessert.

En fonction de vos besoins :

pour 1 semaine, 1 mois, 1 an ...

1, 2, 3, 4, 5, 6 fois par semaine ou tous les jours.

N'hésitez pas à contacter les livreuses du SIPRAD
au **06.81.17.47.05** (le matin de préférence)

ou la Présidente : *Martine Astier* au 06 03 22 04 74

*Le Service Intercommunal de Portage des Repas A Domicile
Du secteur de Pierre Buffière et de Saint Germain les Belles
est une association loi 1901, agréée par le Conseil Général de la Haute Vienne*



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

L'ADIL 87

**Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...
Vous envisagez de louer, d'acheter, de vendre, de faire construire, de faire des travaux d'amélioration...**

L'ADIL 87 est à votre service : elle répond gratuitement et en toute objectivité à vos interrogations sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, ...
- **Accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, assurances, ga-

ranties décennales et autres, ...

- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, ...
 - **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
 - **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
 - **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...
- Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'ANAH, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, crédits d'impôts, ...

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 10 89 89

**Horaires : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

www.adil87.org

Enfance et jeunesse



ALSH Boisseuil

Les informations

Le centre accueille les enfants **de 3 à 11 ans** le mercredi et de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires.

Les mercredis de classe, les enfants d'Eyjeaux disposent d'une navette qui les prend en charge à 12h00 pour les conduire à Boisseuil pour le déjeuner.

Durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis :

- à la journée
- à la 1/2 journée avec ou sans le repas

L'accueil et les activités se déroulent à l'accueil de loisirs, rue A. Blondin.

Concernant les tarifs, nous vous invitons à contacter le centre aéré, ils sont calculés en fonction des quotients familiaux (revenu fiscal de référence/ nombre d'enfants à charge).

Horaires :

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30. Le matin, vous pouvez déposer vos enfants jusqu'à 9h30 et en début d'après-midi entre 13h30 et 14h.

Le soir, vous pouvez revenir chercher vos enfants **à partir de 17h**.

Le centre est ouvert pendant les vacances à l'exception des deux premières semaines d'août et d'une semaine pendant les vacances de Noël.

Renseignements sur alsh@mairie-boisseuil87.fr ou en appelant la mairie de Boisseuil au 05 55 06 91 06.



Vacances à l'ALSH... pour faire le plein de souvenirs!

En juillet, les enfants ont été entraînés dans les aventures de Tintin et Milou au château de Moulinsart.



Les décors et la présence des personnages de la BD ont permis aux enfants de vivre rapidement dans cet imaginaire ; relais sportifs, mosaïque, chasses au trésor et des baignades au lac du Vigeois ont également marqué ce séjour.

Certains enfants se sont rendus au Limousine Park pour une journée à la rencontre des vaches limousine et des cochons « cul noir ».

Au mois d'août, les enfants sont partis sur la piste de Robinson Crusôé.

Ils se sont initiés à l'orpillage dans le plan d'eau de la Sablière au Palais sur Vienne.

Les enfants ont pu se dépasser avec des activités sportives comme l'accrobranche, le tir à l'arc ou le téléski nautique.



Foulées des escargots :

La rentrée a été très sportive avec la création d'une équipe ALSH, regroupant une dizaine d'enfants des communes de Boisseuil et d'Eyjeaux fréquentant l'accueil de loisirs.



Les Assistants Maternelles

COUTURAS Agnès

10 allée Le Pré La Vigne
05.55.00.21.43

DEVOYON Séverine

27 allée Le Pré La Vigne
05.55.00.20.18

JEANTON Caroline

Gris
07.62.65.58.79

JOUANIE Clervie

6 Allée des Cailles
05.87.41.66.00

LEBLOIS Florence

La Villatte
05.55.30.88.27

ROCHA CORREIA Annie

2 Allée du Pré La Vigne
05 .55.08.28.20 - 06 .19.91.25.84

Pour la garde de vos enfants, plus d'infos sur :

- assmat87.fr du conseil Général
- Mon-enfant.fr de la CAF
- Au Relais Assistante Maternelle

14 rue Frédéric Legrand 87220 Feytiat ou en contactant la responsable :

Julie BEYRAND—Tél : 05-55-48-43-34 /ram@ville-feytiat.fr

Ce lieu d'échange, d'informations et de formations pour les assistantes maternelles et les parents propose également des temps d'activités, de l'éveil musical, de la gymnastique, de la lecture, des spectacles aux enfants.



Mot de la directrice

Pour l'année 2018-2019, l'école compte 166 élèves répartis sur 7 classes. L'équipe enseignante se compose de la manière suivante : **Mme Coupé** (28 élèves PS/MS), **Mme Gaumondie** (28 élèves MS/GS), **Mme Baumard** (25 élèves CP/CE1), **Mme Beiller** (25 élèves CE1/CE2), **Mme Létrange** (11 élèves ULIS), **Mme Lyraud** (24 élèves CE2/CM1), **Mr Levasseur** (25 élèves CM2).

La direction de l'école est assurée par Mme Lyraud. Le lundi, jour de décharge de direction, la classe de CE2/CM1 est assurée par **Mr Pusset**.

Mr Beaugé, enseignant rééducateur, est présent également chaque lundi et accompagne certains enfants pour des activités pédagogiques ciblées.

Nous avons également 3 ATSEM (Assistante Territoriale Spécialisée en Ecole Maternelle) et 3 AVS (Aide à la Vie Scolaire : aide humaine à l'enfant ayant une reconnaissance de handicap par la MDPH) qui aident en classe les enseignants.

Des activités et sorties ont eu lieu au cours de la première période :

Le lundi 8 octobre les classes de Mme Beiller, Mr Levasseur, Mme

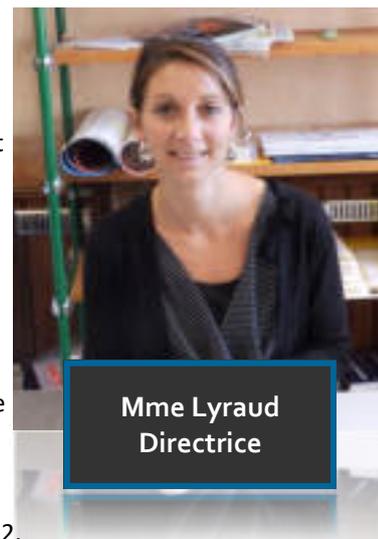
Lyraud ont participé à un concert JMF à Saint Paul. Les autres classes de l'école assisteront à des concerts plus tard dans l'année.

Le lundi 8 octobre les classes de Mme Beiller, Mme Baumard et Mme Létrange ont participé à une rencontre sportive organisée par l'USEP autour de jeux traditionnels.

En novembre aura lieu un CROSS pour les classes de CE2/CM1/CM2.

Au mois de décembre, un spectacle sera offert par l'association Farandole aux élèves de maternelle, CP/CE1 et de l'ULIS.

Toute l'équipe enseignante souhaite à tous les élèves et à leur famille une très bonne année scolaire.



Mme Lyraud
Directrice



Enseignants de cette rentrée (de gauche à droite):

M^{me} Beiller, M^{me} Létrange, M^{me} Lyraud, M. Levasseur, M^{me} Gaumondie, M^{me} Coupé, M. Labrunie (remplaçant de M^{me} Baumard), M. Beaugé et M. Pusset

Mot de la responsable Education et Jeunesse

La consultation autour du nom de l'école nous invite à réfléchir à l'histoire de notre école qui depuis sa création s'inscrit dans l'évolution des idées, de la connaissance et de la société. Il nous faut toujours défendre une stricte égalité à l'accès au savoir et à la culture pour toutes et tous et nous nous y employons au travers des responsabilités qui nous incombent. Ce n'est jamais gagné, les choix politiques actuels vers une société de plus en plus libérale nous obligent à rester vigilants. L'éducation est un investissement pour l'avenir, l'avenir de nos enfants et également l'avenir de la démocratie qui aujourd'hui encore est menacée dans le monde et tout particulièrement en Europe.

Au niveau local, nous restons optimistes. Les projets pour cette année scolaire restent nombreux et c'est dans une concertation rapprochée avec les enseignants, les parents d'élèves, les enfants et plus généralement toutes les personnes volontaires que nous organiserons prochainement l'inauguration de notre groupe scolaire « Simone Veil ». Bonne année scolaire à tous !

Véronique CHEPTOU

Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Horaire de classe	9h-12h 13h30-15h45	9h-12h 13h30-15h45	9h00-12h00	9h-12h 13h30-15h45	9h00-12h 13h30-15h45
TAP *	16h-17h Groupe 1	16h-17h Groupe2	/	16h-17h Groupe 2	/

*: précisions concernant les TAP en p 27

Tous les membres de la Commission Scolaire ainsi que le conseil municipal souhaite la bienvenue à la nouvelle directrice, Mme Lyraud. Nous remercions également Mr Hatwell pour son engagement et son implication tout au long de ces années de direction.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE EYJEAUX





Projet Ecole Fleurie

Les enseignants des classes de maternelle, les employés de l'école et l'IME ont travaillé ensemble dans le cadre de la préparation au concours des cours fleuris. Dans le cadre scolaire, les enfants ont préparé les plantations de fleurs. Dans le cadre des activités périscolaires, les enfants des classes maternelles ont peint des décorations extérieures et les enfants des classes élémentaires ont préparé des structures en bois à partir de matériaux de récupération et qui ont servi de support aux plantations.

Merci à Dominique Nouhaud éducateur à l'IME pour son implication dans ce projet.

Projet Eco-Ecole : Les petites gouttes d'eau font les grandes rivières !

Pour la seconde année consécutive, l'école a reçu le label **Eco- Ecole** qui récompense des initiatives locales portant sur le développement durable. Depuis deux ans, les enseignants, les enfants, les parents d'élèves, les employés des services communaux de l'école et les élus se mobilisent autour d'un thème touchant à l'environnement afin de le décliner en actions concrètes à réaliser au cours de l'année, dans les classes, pendant les temps communaux ou au niveau communal. La première année, ce fut la réduction des déchets, l'an dernier, la biodiversité et pour cette année scolaire une réflexion est en cours autour du thème de la santé.

De nombreuses actions ont déjà été réalisées : l'utilisation des serviettes en tissus au réfectoire, le tri des déchets de l'école et des repas, la mise en place d'un compost proche du réfectoire, la fabrication de nichoirs, la réalisation d'une fresque murale portant sur la biodiversité etc... Autant d'actions qui permettent à tous les acteurs de l'école d'adopter des attitudes éco-responsables et d'intégrer le développement durable dans les enseignements et dans les attitudes éducatives.

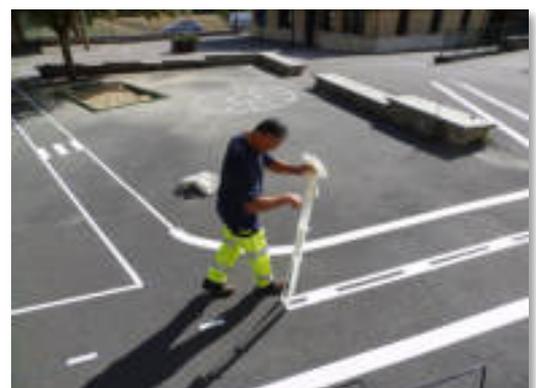
Toutes ces actions réalisés sur les temps scolaires ou périscolaires ont également impliquées des partenaires extérieurs tels que l'IME René Bonnefond à Eyjeaux ou encore Limoges Métropole.



Récompense Ruban Vert

La Mairie d'Eyjeaux a déposé un dossier de candidature au concours des **Rubans Verts** du développement local du Crédit Agricole Centre Ouest pour la piste cyclable dans la cour de l'Ecole. Elle a appris début Septembre, qu'elle en est lauréate. Cette opération a pour but de récompenser la réalisation et valoriser cette action innovante. Une équipe de tournage a réalisé un reportage dans la cour de l'Ecole pour présenter le projet. La remise de la récompense aura lieu le 28 Novembre à Feytiat. La somme qui sera perçue par la Mairie (montant inconnu encore) sera allouée à l'Ecole.

Merci encore à tous les intervenants de ce projet !



Un nom pour l'école



3 membres du conseil vous ont présenté 3 personnalités: Jacques Roux et Simone Veil, Véronique Cheptou et Marie Curie, Anne Girault et Françoise Héritier

Les arguments avancés pour le nom de Simone Veil

Simone Veil est une référence historique au conflit de la seconde guerre mondiale, au nazisme, à la déportation et à l'extermination des juifs. Elle est aussi une référence pour le combat des femmes avec l'égalité des droits et la loi sur l'avortement. Elle s'est engagée pour l'Europe et pour la paix.



Toutes ces actions menées avec respect pour la laïcité, valeur porteuse de tolérance au sein de la société.

« Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul « devoir » c'est d'enseigner et de transmettre »

L'enseignement est une des clefs pour poursuivre les actions dans lesquelles elle s'est engagée. Ainsi des interactions sont possibles avec les actions éducatives, à travers toutes les actions qui traitent de l'égalité entre les hommes et les femmes mais également pour l'enseignement de l'histoire et la transmission de la mémoire et pour une ouverture sur l'Europe avec un sens pour toutes les actions qui s'y réfèrent et les messages de paix qui s'y rattachent.

« Unis dans la diversité »



Nomination de l'école : résultats de la concertation

Le 29 septembre dernier, la municipalité d'Eyjeaux proposait une réunion publique afin d'échanger sur le nom qu'elle allait retenir pour nommer l'école publique laïque d'Eyjeaux.

Après tout un travail de préparation réalisé par la commission des affaires scolaires, et une orientation définie vers une personnalité féminine représentative de l'égalité hommes-femmes, trois élus, Véronique Cheptou, Anne Girault et Jacques Roux ont présenté trois personnalités différentes : Simone Veil *l'Européenne* convaincue et la femme politique engagée, Françoise Héritier *l'Anthropologue* dont les recherches et les actions se sont centrées sur l'origine des inégalités homme femme et la lutte contre les discriminations et Marie Curie la femme *Scientifique* exceptionnelle ayant ouvert le monde du savoir aux femmes.

A travers cette démarche volontariste, la municipalité a souhaité cheminer dans la concertation : un but qu'elle considère atteint avec l'intérêt suscité auprès des habitants.

Après ces trois présentations et au terme d'échanges riches et nourris autour du verre de l'amitié, le dépouillement des bulletins a donné les résultats suivants : sur les 125 votants, 75 votants ont choisi Simone Veil, Françoise Héritier et Marie Curie ont obtenu 25 voix chacune.

Il est aussi important qu'à travers le nom retenu, les enfants de l'école puissent se l'approprier et trouver à travers des actions concrètes, comment porter les valeurs qui s'y rattachent.

Le Conseil Municipal, au vu de ces éléments, finalisera bientôt cette démarche concertée engagée depuis presque une année.

Comme le soulignait Françoise Héritier l'an passé, « beaucoup reste à faire ».

C'est à notre niveau une action concrète pour une meilleure égalité homme/femme.

Conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnel doté :

- ♦ De compétences décisionnelles, il vote le règlement intérieur.
- ♦ D'un rôle de consultation : il donne son avis sur le rythme de la semaine scolaire, les projets d'école, les actions scolaires et périscolaires et tout ce qui touche à la vie de l'école.

Le conseil d'école de l'école d'Eyjeaux présidé par la directrice de l'école réunit les enseignants, sept représentants des parents d'élèves titulaires (un par classe), monsieur le maire, l'adjointe à la commission « Education et Jeunesse » ainsi que deux DDEN, délégués départementaux de l'Education Nationale. Chaque membre titulaire a une voix.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

L'IME, un partenaire privilégié

La municipalité entretient des échanges réguliers avec l'IME René Bonfond implanté sur le territoire de la commune depuis 1973. Outre les échanges matériels, prêts de salle, prêts du gymnase de l'IME pour les enfants de l'école, les personnels de l'IME sont présents lors des marchés et à l'école à travers les projets de jardinage qui se tiennent dans le cadre scolaire et périscolaire. La municipalité participe également au conseil de vie sociale, instance de consultation et d'échange entre les parents, les jeunes, les salariés, la direction de l'établissement et les administrateurs des PEP87, association gestionnaire.

Cette année, la municipalité et l'IME ont signé une convention de partenariat afin d'accueillir des jeunes de l'unité « passerelle ». Le projet retenu consiste au ramassage des pommes du verger conservatoire, ce projet ayant pour but de permettre des échanges entre des bénévoles et les jeunes et de les aider à développer leur autonomie et leur permettre une meilleure socialisation. Les pommes ramassées vont servir à la fabrication du jus de pomme.

Une première rencontre a déjà eu lieu ; les jeunes comme les élus ont passé un agréable moment.

D'autres projets sont à l'étude, comme la réalisation d'une compote pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Merci aux jeunes et aux éducateurs de permettre ces échanges enrichissants pour tous !

Perspectives : la municipalité souhaite établir un partenariat avec l'IME pour la construction de boîtes à lire à disposer à l'aire de jeux. De leur côté, les administrateurs sont venus présenter leur projet de création d'un jardin thérapeutique, jardin qui s'adressera aux petits comme aux grands.

Formation continue : Deux axes pour cette année scolaire

Formation des personnels aux gestes de premiers secours : le premier module a lieu le lundi 22 octobre et réunira toutes les employées de l'école, les employés techniques et administratifs. Cette formation est ouverte aux présidents des associations.

Poursuite de la formation « Les temps périscolaires » : Après Patricia Bégoïn et Stéphanie Tavernier, c'est au tour de Yannick Breton de bénéficier de la formation sur les temps périscolaires élaborée par le CNFPT de Li-

Représentants des parents d'élèves

Titulaires :

Guillaume JOUANIE

Julie CLUZEL

Angélique DEGABRIEL

Rachel FABRY GONZALES

Maryline REDON GRATELOUBE

Aurély BOUGNOTEAU
Mariane VALEIX

Suppléant:

Hélène POCHAT-COTILLOUX

L'association Farandole

Par ses très nombreuses actions tout au long de l'année, Farandole rend possible les sorties scolaires en finançant une part souvent importante du transport permettant ainsi à tous les enfants de l'école de participer à ces sorties. Farandole propose également des animations et des temps de rencontre entre les parents d'élèves à travers des soirées conviviales qu'elle organise. Cette année encore, les enfants seront gâtés à Noël. Les enfants de maternelle et CP/ CE1 se verront proposer un spectacle et les plus grands pourront s'amuser lors de la *Boom* de fin d'année fixée au vendredi 20 décembre. Au-delà des actions, l'implication de Farandole et la mobilisation des parents d'élèves apportent un réel dynamisme à notre école.



moges. Au plus près des besoins des services communaux de chaque école, les sessions se font sur site. A Eyjeaux, nous avons accueilli cette formation le 15 et 16 octobre dernier. Régulièrement, les employés et les élus participent à des formations proposées par Limoges Métropole ou la région Nouvelle Aquitaine. Citons pour l'année 2018, les formations sur les approvisionnements alimentaires, la découverte de nouvelles recettes de cuisine avec des légumes anciens ou peu connus et les règles de sécurité et administratives ainsi que les attitudes éducatives lors des accompagnements dans les transports scolaires.

Les services communaux pour l'école

Le restaurant scolaire

Horaires de chacun des services	Classes concernées	Tarifs
1 ^{er} service : 12h-12h45	Maternelle et CP	-Forfait mensuel : 34,50 € -Repas occasionnel : 5 €
2 nd service : 12h45 – 13h15	Classe de primaire et ULIS	-Emplois aidés : 2,50 €

La garderie

Horaires (lundi, mardi, jeudi et vendredi)	7h – 8h50 16h00 – 18h30
Horaires (mercredi)	7h – 8h50 12h – 12h20
Tarifs	Forfait mensuel : 33€
	Fréquentation occasionnelle : 2.35€



Horaires de TAP

Horaires des TAP	Des activités au choix sont proposées aux enfants inscrits. Chaque atelier composé d'un petit groupe d'enfants (entre 10 et 15 selon l'âge des enfants et l'activité proposée) se réunit sur une période comprenant entre 5 et 7 séances. Une réalisation ou un progression est prévue. Les activités sont animées par des personnels communaux formés et par des intervenants extérieurs ou bénévoles d'associations.
Lundi de 16h à 17h	Groupe 1 : CP/CE1- CE1/CE2. Les lundis, les enfants de ce groupe n'ont pas APC
Mardi et jeudi de 16h à 17h	Groupe 2 : CE2/CM1- CM1/CM2 Les enfants de ce groupe n'ont pas APC les mardis et jeudis.

Le transport scolaire

Depuis la rentrée de septembre le service de transport scolaire de l'école d' Eyjeaux qui comprend deux circuits est en totalité assuré par Limoges Métropole. Le transport vers l'ALSH le mercredi est intégralement pris en charge par la municipalité.

Semaine du goût

Les 5 Sens



La semaine du goût a eu lieu du 08 au 12 Octobre 2018.

Cette année, le fournisseur principal de la cantine scolaire d'Eyjeaux Transgourmet, a mis en place une semaine du goût sur le thème des 5 sens.

Les menus ont été modifiés et adaptés par le personnel communal, toujours dans l'objectif de proposer aux enfants des préparations maison.

Yannick met un point d'honneur à cuisiner maison pour « ses petits » et nous a donc proposé des chips de betteraves, des tartines de chocolat croustillant, de la poire grillée... des sens mis en éveil.



Atelier « pizza maison » dans le cadre de la semaine du goût pour les CE1 CE2



Pour cette rentrée, c'est plus facile de tout ranger! Merci à Alain Vivion pour la réalisation des casiers à cartables.

L'école: les Temps d'Activités Périscolaires

COmité de Pilotage des TAP (COFIL)

Comme chaque année, un COFIL concernant les Temps d'Activités Périscolaires s'est tenu le 5 juin 2018 et a réuni les enseignants, les parents d'élèves, les bénévoles et des présidents d'association participant aux TAP, les représentants des parents d'élèves, l'association partenaire Farandole, les employées communales ainsi que les élus de la commission « Education et Jeunesse ». Le PEDT écrit par les élus, les enseignants et des présidents d'association a été présenté à l'ensemble des participants présents. Un échange riche portant notamment sur l'accès des TAP au plus grand nombre a suivi cette présentation.

Spectacle vivant :

Comme l'an dernier, Yannick Breton prépare un spectacle de chant, musique et théâtre, qui sera présenté à la boom de l'école organisée par l'association Farandole. Chut ! Le thème de ce spectacle est tenu secret mais quelques indiscretions nous font penser que la grande histoire sera au rendez-vous.

Merci aux apprentis comédiens pour leur implication et à Yannick

Réécriture du Projet Educatif Territorial de la commune (PEDT)

Notre Projet Educatif de Développement des Territoires écrit en 2015 arrivant à échéance, nous avons rédigé un nouveau PEDT défini à partir des nouveaux rythmes scolaires validés par le CDEN, conseil départemental de l'Education Nationale réuni le 25 juin 2018.

Le PEDT 2018-2021, consultable à la mairie, tire un bilan globalement positif des activités périscolaires proposées depuis trois ans. Il définit de nouveaux objectifs dont le principal consiste à offrir aux enfants des activités éducatives proposées par le monde associatif, culturel et citoyen afin d'ouvrir leur curiosité et leur sensibilité à d'autres formes de savoir-faire et savoir-être. Il précise également une nouvelle organisation. Les activités sont gérées maintenant dans le cadre de la garderie et sur inscription.

Pour cette nouvelle année scolaire, 75 enfants sont inscrits aux Temps Activités Périscolaires et participent à une ou plusieurs activités. Les familles reçoivent le planning des activités proposées avant chaque nouvelle période et inscrivent leur enfant aux activités souhaitées. Les employées des services communaux, des membres d'associations de la commune ainsi que des intervenants ponctuels participent à l'animation de ces activités.



Et à venir...

La maison de l'Europe interviendra cette année pour faire découvrir aux enfants les différentes façons de fêter Noël en Europe.

Madame Garreau, maman d'élèves interviendra pour des activités « arts plastiques ».

De nouvelles fresques murales viendront embellir les murs des préaux de l'école.

Une activité mosaïque est en cours de réflexion.

Les bénévoles d'associations ou bénévoles sont toujours fidèles dans leur engagement et nous tenons à les remercier.



Les employées communales de l'école

De gauche à droite : Patricia Begouin, Marylène Foirest, Catherine Gros, Yannick Breton, Cécile Soulat, Sylvie Coussillan, Aline Bonnet et Madeline ANGER

VESTIBOUTIQUE



UNITÉ LOCALE SOLIGNAC NEXON CHALUS

VESTIBOUTIQUE : 1 rue Frédéric Le Play - LE VIGEN

Jours d'ouverture : mardi-jeudi-samedi : 10 à 12 h, mercredi-jeudi : 14 à 17 h

Notre VESTIBOUTIQUE est ouverte à tous, sans aucune distinction. Le bénéfice que nous en retirons permet de financer, sur notre territoire, des aides aux personnes qui sont passagèrement dans le besoin.

Vous pouvez y trouver :

Vêtements et chaussures pour femmes, hommes, enfants, bébés les prix vont de 0.50 € à 5€.

Bric à brac (vaisselle, articles de cuisine, linge de maison, objets déco, livres ...etc.) les prix vont 0.50 € à 10 €.

Pour alimenter la VESTIBOUTIQUE, vous pouvez déposer les vêtements que vous n'utilisez plus aux heures d'ouvertures, ainsi que tous articles pour le Bric à Brac.

Aux heures de fermeture, un container est situé à l'arrière de l'immeuble.

Nous avons pour objectif d'élargir les amplitudes d'ouverture pour cela. Pour cela, il nous faut des bénévoles supplémentaires. L'Appel est lancé !

Vous pouvez également prendre contact avec notre Déléguée Croix Rouge sur le secteur d'Eyjeaux :

Geneviève JOASSIM - 1, allée Les Salles – 87220 EYJEAUX 05 55 00 26 08.

Et ... ! Venez nous rendre visite!

Merci pour votre aide .

Alain ROUFFY

Président Croix Rouge française 
Unité Locale Solignac-Nexon-Chalus
06 07 15 95 55

CONTRETEMPS DANSE

L'année 2017-2018 s'est clôturé par notre traditionnel spectacle de danse à St Paul. C'est avec une émotion toute particulière que nous avons présenté ce spectacle, qui encore une fois a fait salle comble. En effet, Jessica, notre professeur de danse à Eyjeaux depuis 8 ans s'est envolée vers d'autres horizons.

Le bureau a été renouvelé, avec cette année l'arrivée de nouveaux membres, qui donne une nouvelle dynamique à notre association et ce pour notre plus grand plaisir.

L'association a repris les cours le 17 septembre avec une toute jeune professeur, Julie, qui vient juste d'être diplômée, qui va nous amener dans un univers artistique de Modern'Jazz associé à du contemporain. Tout un programme que nous vous présenterons en juin 2019.

Les cours proposés

Les lundis à la salle « La grange »

Eveil à la danse : 5/6 ans : 17h - 18h

Initiation 1 (6/7 ans) : 18h - 19h

Ados : 19H00-20H15

Zumba Adultes : 20H30 - 21h30

Les mardis à la salle « La Grange »

Initiation 2 (8/9 ans): 17h15 - 18h15

Les mardis à la salle du préfabriqué :

Moyen (9/10 ans) : 18h15 - 19H30

Modern'jazz Adultes 1 : 19H30-20H45

Modern'jazz Adultes 2 : 20H45-22H00



TARIFS ANNUELS

Eveil à la danse, initiation 1 et 2,

Moyen : **115 Euros**

Ados, Zumba : **120 Euros**

ModernJazz Adultes ; **125 EUROS**

N'hésitez pas à venir essayer le premier cours est gratuit.

Vous pouvez nous joindre par tél au 06.24.51.29.02

ou par mail à l'adresse :

ass.contretempsdanse@gmail.com

FACE



CONCOURS DE BELOTE



L'association Foyer Associatif et Culturel d'Eyjeaux continue activement ses activités : elle participe à la « Fête du jardin », à la N3L et à la « Fête du cochon ».

Elle organisera un **concours de belote le 16 mars 2019**, Salle La Grange.

Vous êtes les bienvenus dans l'association et pouvez la rejoindre en prenant contact avec un membre du bureau :

Président : Pierre-Antoine Mayen

Trésorier : Guillaume Jouanie - Trésorier adjoint : Joseph Devoyon

Secrétaire : Jean-Paul Parrot - Secrétaire adjoint : Françoise Faure

Contact : 06.08.52.13.52 ou asso.face@outlook.fr

CÔTÉ FIL – CÔTÉ CADRE

**BRODERIE TRADITIONNELLE – TRICOT
POINTS COMPTÉS ENCADREMENT –
PATCH**

Venez nous rencontrer
avec votre ouvrage et passer 2 heures agréables
le 1er et le 3^{ème} mercredis du mois
salle de réunion de la mairie
1^{er} étage à partir de 20 h 30.

Contacts :

Christiane BONNAT : 05 55 00 21 05

Sandrine JAUDINOT : 05 55 10 21 39

Geneviève JOASSIM : 05 55 00 26 08



Groupe jeunes « Art en Ciel »

Grâce à *côté fil-côté cadre* qui nous accueille au sein de leur association, nous pouvons proposer aux jeunes (10-18 ans), de se retrouver les dimanches, tous les 15 jours de 10 à 12h.

Convivialité, partage de savoirs faire, musique et bonne humeur donnent l'ambiance et le rythme de nos séances de loisirs créatifs. La première heure nous créons sur un thème choisit ensemble: origami, bracelets, scoubidou, création de boites,... Cela permet de découvrir de nouvelles techniques.

La deuxième heure, le matériel est mis à disposition pour des créations plus libres.

Experts ou débutant, venez nous retrouver pour partager un bon moment!

Contacts:

Fanny : 06 32 91 82 21

Quentin : 05 55 30 56 24

FARANDOLE



L'Amicale des parents d'élèves "FARANDOLE" a tenu son assemblée générale le 21 septembre 2018 à Eyjeaux. Au cours de cette assemblée Monsieur Solelhac Cyril a souhaité la « Bienvenue » aux nouvelles personnes adhérentes de l'amicale des parents d'élèves. Il a présenté les différentes manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année scolaire 2017-2018 : **l'opération sapins de Noël - l'arbre de Noël avec le spectacle et la boum - le loto - le goûter du carnaval – le vide ta chambre - l'opération jardinage - la kermesse – l'opération étiquettes A qui S- l'opération DVD.**

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'Association Farandole, c'est un rassemblement de parents d'élèves qui œuvrent pour récolter des fonds, afin de financer les voyages scolaires (3250 euros l'an dernier) et les extras (1381 euros en 2017/2018) qui enrichissent le quotidien de nos enfants.

Le bureau a remercié de sa présence **Madame Cheptou Véronique adjointe au maire et référente de la commission « Education et Jeunesse », Mr Lagauterie Patrick** et tous les bénévoles de FARANDOLE.

Le nouveau bureau a été élu :

Président : Mr Solelhac Cyril

Vice-président : Mr Fabry Arnaud

Trésorier : Bouty Nathalie

Trésorière adjointe : Rigal Lydia

Secrétaire : Roulet Nelly

Secrétaire adjointe : Moulin Lauren

Avec ses 17 membres actifs, l'association compte 23 bénévoles. Cette année encore nous nous mobiliserons pour l'épanouissement de nos enfants. Afin d'accroître nos actions, votre participation est la bienvenue que vous soyez parent d'élève, membre de la famille d'un enfant ou toute autre personne extérieure à l'école. Pour ce faire un bulletin d'adhésion est disponible sur le site de la mairie d'Eyjeaux.

Dès à présent, "FARANDOLE" vous présente le calendrier des manifestations pour l'année 2018-2019 :

- ♦ opération sapins de Noël novembre
- ♦ Spectacle de Noël : 21 décembre + photos maternelle - CP - CE1 – certains ULIS
- ♦ Boum de Noël : Vendredi 21 décembre soir
- ♦ Loto : samedi 02 février
- ♦ Goûter du carnaval : 12 avril (à confirmer)
- ♦ Vide ta chambre : 12 mai
- ♦ Opération jardinage : mai
- ♦ Etiquettes A Qui S : juin
- ♦ Cadeau pour la kermesse : juin
- ♦ DVD spectacle de l'école : juin



Vous êtes intéressés par l'association ou souhaitez simplement des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter: Facebook d' Eyjeaux Farandole ou Mail : farandole-eyjeaux@hotmail.com ou la boîte aux lettres de Farandole à l'école.

L'équipe de "FARANDOLE"

La FNATH



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE

La FNATH 87

une association de proximité

**7^{ème} semaine départementale de la FNATH 87
du 6 au 13 octobre 2018**

Les actions :

● **La tenue de stands d'information :**

Du **6 au 13 octobre 2018**, de nombreux bénévoles de la FNATH 87 ont tenu des stands et distribué des dépliants. Les bénévoles de la section FNATH de FEYTIAT ont tenu un stand le jeudi 11 octobre 2018 à la Polyclinique sur le site de Chénieux de 9h à 17h.

● **Deux réunions-débats** sur ce thème, animées par une salariée juriste accompagnée de bénévoles, ont eu lieu de 12 h à 14 h, l'une le **11 octobre 2018** à **Bellac** et l'autre le **12 octobre 2018** à **Saint-Yrieix-la-Perche**.

● Tout au long de cette semaine, et même plus largement, tout au long du mois d'octobre 2018, des **permanences juridiques gratuites** ont été organisées lors des 32 permanences délocalisées, afin de permettre au plus grand nombre d'être informé, conseillé et accompagné concernant ces problématiques.

● Enfin, une **conférence** « Cancers professionnels : de l'exposition à la prévention » par le Professeur Michel Druet-Cabanac du Service de Santé au Travail et de consultation de Pathologies Professionnelles, a eu lieu le 8 octobre 2018 à 17 h à **Feytiat**, Salle André Périgord, sous la Médiathèque.

Rappelons qu'à **Feytiat**, les permanences de la FNATH ont lieu le 2^{ème} mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de l'enfance et de la famille – rue Frédéric Legrand.

A noter : Repas annuel de la section FNATH de Feytiat le 3 mars 2019 à Aureil.

Les contacts :

Le président de la section locale, Gaston CHATARD au 05 55 00 28 66 ou 06 73 84 54 79.

Le groupement départemental, 11 Avenue de Locarno à LIMOGES, au 05 55 34 48 97, ou par mail : fnath.87@orange.fr

Murielle RAYNAUD LAURENT, secrétaire générale départementale





GYM TONIC

SAISON 2018-2019

Venez partager un moment sportif et convivial

L'association Gym'Tonic vous propose trois cours par semaine :

Activités ZEN :

le mardi de 20h30 à 21h30

Idéal pour tout le monde, ce cours s'inspire du yoga, du tai-chi et du pilates. Sur une musique inspirante, vous renforcerez l'ensemble de votre corps en souplesse.



Body Sculpt :

le jeudi de 20h30 à 21h30

Au rythme d'une musique entraînante, ce cours vous permettra de remodeler et de dynamiser votre corps. Les exercices d'endurance et de renforcement musculaire vous feront travailler l'ensemble du corps.

Notre professeur propose toujours des options pour les débutants, ou des alternatives pour les confirmés, permettant à tous de suivre les cours selon ses objectifs, dans une ambiance conviviale.

**Les cours sont animés par JP à la salle «la Grange» à Eyjeaux.
Reprise des cours le mardi 11 septembre et le jeudi 13 septembre 2018.
Venez profiter de 1 cours d'essai pour découvrir nos activités.**

3 forfaits cours au choix pour plus de souplesse et de liberté :

* forfait 1 cours : 75 € / an

* forfait 1 cours libre : 85 € / an * forfait 2 cours : 120 € / an

Renseignements au 06.65.06.11.77 ou par mail : eyjeaux.gymtonic@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/GymTonic-Eyjeaux



JUDO CLUB D'EYJEAUX 40 ANS

N° F.F.J.D.A. 19870490



Président
Julien COLLIN
1 allée du Pré la Vigne
87220 EYJEAUX
☎05.55.30.56.24

Trésorier
Cédric ROMANET
Les Planchettes
87220 EYJEAUX
☎05.87.41.51.19

Secrétaire
Jean Paul PARROT
22 lot Fontaine Caillaud
87220 EYJEAUX
☎05.55.00.38.51

« LES MARMOTTES SE RÉVEILLEN »



Et c'est avec une énergie débordante que la troupe emmène avec elle tout son public!

Pour leur représentation des 13 et 14 octobre 2018 la salle des fêtes n'était pas suffisamment grande pour recevoir toutes les personnes désireuses de découvrir la nouvelle pièce de la troupe de théâtre « les marmottes se réveillent ».

Fruit de leur imagination, de leur inspiration et du travail d'une année de création et de répétition, *l'Ombre sous la Pierre*, seconde pièce de la compagnie a reçu les applaudissements enthousiastes du public. Près de 300 spectateurs ont pu, au cours de ces deux dates, profiter de ces artistes amateurs incroyables qui « frisent même le professionnalisme »!

Les avis étaient unanimes: « une pièce merveilleuse », « des comédiens magnifiquement investis, à fond, talentueux », « des tableaux incroyables incrustés dans la pièce » « il faut absolument tourner cette pièce ... on est continuellement happé par le mouvement, l'évolution des situations », « les larmes me sont venues aux yeux », « j'ai bien ri »...

En bref, nos marmottes ne sont pas prêtes à hiberner!!!



De gauche à droite et d'avant en arrière: Aline bonnet, Patrick Lagauterie, Marie Barry, Emma Parrot, Cathy Meyraud, Martine Roux, Sylvie Guérin, Yannick Breton, Franck Ducher, Claire Bonnet, Sébastien Moulin et Mauricette Touyeras

La troupe « les marmottes se réveillent » est une rencontre de personnes aimant le théâtre. C'est surtout un challenge qui ne doit sa réussite qu'au plaisir de se retrouver et de participer à l'élaboration d'un projet. L'écoute et le désir d'approfondir cette discipline artistique sont les principaux ingrédients de sa réussite, et bien sûr au final, l'envie de partager avec le public!

Les Marmottes c'est également une auteure et metteuse en scène, Mauricette Touyeras qui a su être à l'écoute des propositions de la troupe et sublimer la qualité de jeu de chacun.

Théâtralement
« *Les Marmottes se réveillent* »

Prochaines actions:

Représentation de *l'Ombre Sous la Pierre* à Saint Paul, au bénéfice du téléthon, le 8 décembre.

Week-end africain: organisation les 26 et 27 janvier 2019 de différents ateliers pour enfants et adultes et un spectacle le samedi soir avec John Tobe et ses musiciens.

N'hésitez pas à réserver dès maintenant ces dates sur vos agendas.

Portrait

« Europ Magic'raid »

Bonjour,

De retour en France, je vous fais un petit retour de mon raid à travers l'Europe :

"L'Europraid est un raid-aventure à travers l'Europe : 23 jours pour parcourir plus de 10 000 kilomètres, traverser 14 capitales et relier 20 pays en Peugeot 205. L'objectif est d'acheminer 100 kilos de fournitures scolaires, par équipage, aux écoles défavorisées de Bosnie-Herzégovine, d'Albanie, de Macédoine et de Bulgarie.

Pour réaliser cette aventure, chaque équipage doit récolter 6 000 euros de budget, nécessaires à l'achat et à la préparation de la voiture, aux frais d'essence et de péage, aux frais administratifs et personnels. Pour cela, nous avons organisé divers événements, démarché les entreprises et vendu du vin et des saucissons. Les dons de nos proches, familles et amis, ainsi que les subventions des collectivités et municipalités nous ont également permis de clôturer notre budget dans les temps.

Samedi 27 juillet, au départ de la Roche-sur-Yon, 263 équipages se sont lancés dans la cinquième édition de l'Europraid. Après 5h30 à 7h de route par jour, nous arrivions, chaque soir, dans un nouveau bivouac où spécialités et danses locales nous attendaient. C'était alors l'occasion de partager un moment de convivialité avec les pays d'accueil.

Chaque équipage possède un road-book qui contient l'itinéraire du jour, les informations

à savoir sur chaque pays et les étapes incontournables. Nous sommes passés des Alpes à la côte Adriatique puis Ioniennne, des villes aux paysages sauvages, etc. Nous avons aussi visité des monuments et lieux chargés d'histoire tels que la forteresse d'Ali Pasha en

Albanie, l'Acropole d'Athènes, les monastères de Meteora en Grèce, le cimetière militaire Français en Macédoine, le Buzludzha en Bulgarie (maison du parti communiste bulgare), sans oublier les camps de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Nous avons rendu hommage aux nombreuses victimes ayant perdues la vie dans ces camps. J'ai également eu une pensée pour Madame Menot qui nous avait rendu visite à l'école d'Eyjeaux.



Dimanche 5 août, nous avons vécu un moment privilégié avec les enfants de l'école de Fier, en Albanie. Agés de 5 à 16 ans, ils nous ont accueilli en danse et en chant. 1h30 de spectacle qu'ils étaient fiers de partager avec nous. Nous avons joué avec eux, avant de décharger pas moins de 6 000 kilos de fournitures scolaires (charge totale pour les 59 équipages que nous étions ce jour-là). Peluches, bonbons, pistolets à eau et produits d'hygiène faisaient également parti de nos cartons.

Malgré une panne mécanique, un accident en Bulgarie et une fatigue extrême, ce raid est une aventure extraordinaire qui nous donne une vision globale de l'Europe et des richesses qu'elle possède. Cette aventure permet également d'ouvrir les yeux sur la pauvreté et la pollution de certains pays."

L'équipage MAG'ic raid (composé de Gaëlle Hupin, Audrey Lévêque et Méline Douyer) tient à nouveau à remercier la municipalité pour leur soutien incontestable dans cette aventure. J'étais fière de porter les couleurs d'Eyjeaux à travers l'Europe.

Etat civil

Naissances



FABRY Samuel, Jean, Achille, Maël,	11 octobre 2017	Limoges	25 Route des Aulnes
D'ALLENDE Alice	15 octobre 2017	Limoges	30 Route des Cornudes
DELAVY Miléna	28 octobre 2017	Limoges	6 Résidence le Verger
GUILBAUD Ewann, Louis, Emile, Virgile, André	28 octobre 2017	Limoges	47 Allée de la Forêt
BONTEMPS Maé, Roger, Michel	6 novembre 2017	Limoges	Le Mas Neuf
DE ARAUJO Nino	13 novembre 2017	Limoges	164 Route de Boisseuil
DUCOURET Maël, Camille	5 décembre 2017	Limoges	46 E Route de Feytiat
MAYEN Arthur, Aubin	13 décembre 2017	Limoges	121 Route de Poulénat
DAUGE Erin, Marie, Alice, France	21 janvier 2018	Limoges	48 Route de Laubaudie
VACHER Jules	1 ^{er} février 2018	Limoges	22 Allée des Cailles
MASSE Eliya	22 mai 2018	Limoges	6 Lotissement le Verger
DOLLEY Agathe	3 juin 2018	Limoges	57 La Valade
ABRANTES Siam, Eden	26 juin 2018	Limoges	2 Allée du Mas Neuf
AGEORGES Malo	29 juillet 2018	Limoges	46 F Route de Feytiat
FUNK CLUZEL Charlie	14 septembre 2018	Limoges	La Renardière

Mariages

MAMMERI Jenny, Monique, Joan et AVINENS Romain, Michel	27 janvier 2018	24 Allée des Cardinaux
PRADEAU Emilie, Marie-Laure et PHILIPPART Jean-Charles, Dominique, Roland	12 mai 2018	9 rue des Micrasters à Saint-Etienne-du-Rouvray
LANNETTE Caroline, Marie, Catherine et REYNAUD Nicolas, Bernard	04 août 2018	20 Allée du Petit Ruisseau
DUPUY Karine et MATHIES Gérard, André, Jean	09 août 2018	15 Route des Lièvres
LAPLACE Anne, Adrienne, Antoinette et BRUGEAUD Christophe	08 septembre 2018	29 Route des Aulnes
MOREL Joanne, Marie et DESLIAS Anthony, Pierre	15 septembre 2018	29 Allée le Pré la Vigne
LORELLE Fabienne, Céline et ROULET Alexandre	22 septembre 2018	281 Le Freissinaud



Décès



BESSION René	19 octobre 2017	79 ans	Limoges	Lathière
DELANNE Marie, Thérèse	13 décembre 2017	93 ans	Eyjeaux	Les Salles
ESTRADE Marie-Thérèse	14 décembre 2017	78 ans	Limoges	23 Route des Lièvres
ROUVELOU Monique	03 mars 2018	62 ans	Limoges	26, Laubaudie
REIGNAUD Aimée, Marie, Louise	07 avril 2018	97 ans	Limoges	4 rue du Bourg Neuf
SARRE Pierre, Jean, Marie	05 juin 2018	89 ans	Eyjeaux	5 Lotissement Fontaine Caillaud

Chronique des élus minoritaires

Aucune contribution ne nous a été transmis pour ce bulletin

Paroles de « poilus »

Florilège Automne

Voici le paysage d'aujourd'hui : une petite pluie fine tombe depuis le matin et détrempé la route. La vallée est perdue dans le brouillard, les arbres de la route nationale et Brimont sont voilés de gris. Des soldats passent en contrebas du chemin dans le long boyau qu'est la tranchée. On aperçoit que le haut de leurs épaules et leurs têtes : ils sont sérieux. Les feuilles tombent en tourbillon, les corbeaux volent très bas, plusieurs traversent la route, les vignes s'amaigrissent.



Maurice Maréchal

Etienne Tanty était le fils d'un professeur d'espagnol qui était également bibliothécaire au Lycée Hoche à Versailles. En 1914 Etienne avait 24 ans.... Fut blessé le 25 Septembre 1915..., renvoyé au front et fait prisonnier à Thure le 21 Mars 1918... démobilisé le 8 août 1919, caporal à la fin de la guerre. Il devint ensuite professeur de lettres et de Latin.

2 Novembre 1914

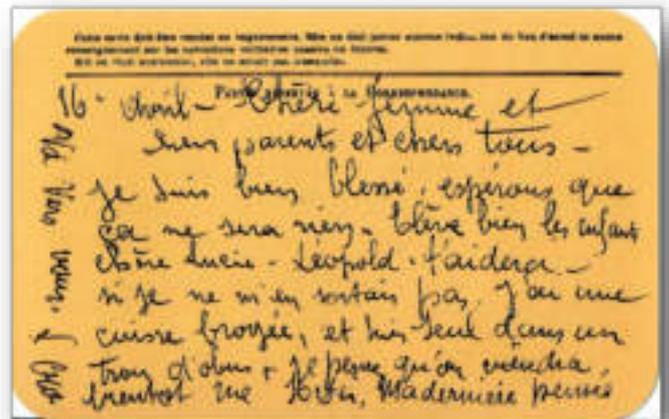
Je ne sais pas l'heure, je ne sais plus l'heure, je n'ai plus la notion du temps autrement que par le soleil et l'obscurité. Il fait grand jour et beau jour, le ciel d'automne est lumineux, s'il n'est plus bleu. Je l'aperçois par-dessus le remblai de terre et de cailloux de la tranchée, et mon sac me sert de fauteuil, mes genoux touchent la paroi pierreuse : il y a juste la place de s'asseoir et la tête arrive au niveau du sol. Près de moi, j'ai mon fusil, dont le quillon se transforme en porte manteau pour accrocher la musette et le bidon il reste un peu de bière, dans la musette il y a du pain, une tablette de chocolat, mon couteau, mon quart et ma serviette. A ma gauche, le dos énorme d'un camarade qui fume en silence me cache l'extrémité de la tranchée ; à droite un autre, couché à moitié, roupille dans son couvre-pieds. Le bruit affaibli des conversations, le cri d'un corbeau, le son d'un obus qui fil par instants vers les lignes françaises troublent seuls le silence. Nous sommes sales comme des cochons, c'est-à-dire blancs comme des meuniers, car cette terre est comme de la farine : tout est blanc, la peau, le visage, les angles, la capote, les cartouchières, les souliers.

Etienne TANTY

Octobre 2015

Je crois n'avoir jamais été aussi sale. Ce n'est pas ici une boue liquide, comme dans l'Argonne. C'est une boue de glaise épaisse et collante dont il est presque impossible de se débarrasser, les hommes se brassent avec des étrilles. [...] par ces temps de pluie, les terres des tranchées, bouleversées par les obus, s'écroulent un peu partout et mettent au jour des cadavres, dont rien, hélas, si ce n'est l'odeur n'indiquait la présence. Partout des ossements et des crânes. Pardonnez-moi de vous donner ces détails macabres : ils sont encore loin de la réalité.

Jules Grosjean



2018

- 11 novembre 11h:** Commémoration Armistice 1918
- 17 novembre:** Soirée théâtre proposée par le Comité des Loisirs
- 1^{er} décembre:** Repas des aînés
- 8 décembre:** Loto du *Comité des Loisirs*
- 21 décembre:** Noël des grands de l'école et soirée dansante (salle La Grange) organisée par *Farandole*

2019

- 5 janvier 11h00 :** Vœux de la municipalité
- 12 janvier:** *Judo Club*, tournoi interclub des Monts et Barrages
- 26-27 janvier:** Week-end Africain proposé par *les Marmottes se réveillent*
- 2 février:** Loto *Farandole*
- 9 février:** Bal traditionnel après midi et soirée.
- 17 février:** Fête de la pomme de garde des *croqueurs de pomme*
- 2 mars:** Repas de la chasse ACCA
- 16 mars :** Concours de belote de *Face*
- 19 mars:** Cérémonie de commémoration au monument aux morts
- 23 mars:** Soirée *Contretemps Danse*
- 30 mars :** Soirée *foot*
- 6 avril:** Repas du *Judoclub*
- 13 avril:** Repas de *Gym'tonic*
- 4 mai:** Soirée théâtre proposée par le comité des loisirs
- 8 mai:** Cérémonie de commémoration au monument aux morts et repas avec animation (sur inscription) à la salle La Grange
- 12 mai:** Marché de printemps et vide ta chambre de *Farandole*
- 1^{er} juin:** Course pédestre et randonnée N3L
- 21 juin:** Remise des ceintures du *Judo club*
- 28 juin:** Fête de l'école
- 6-7 juillet:** Fête des « Dingomobiles » *Comité des Loisirs*
- 31 aout:** « Olympiades 2019 » *Comité des Loisirs*
- 14 septembre:** Forum des association et accueil des nouveaux arrivants (salle La Grange)
- 10 novembre:** Fête du cochon

